

COMITE DE PILOTAGE du 25 Novembre 2020

FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES ENTREPRISES DE LA REGION

BILAN Janvier 2017 - Juin 2020

& BILAN COVID



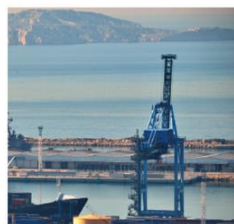
ACCÉLÉRER
LA CROISSANCE
DES ENTREPRISES



INNOVER
DANS NOS
ENTREPRISES



MOBILISER
LE
FINANCEMENT
EXTERIEUR



RÉUSSIR
LA BATAILLE
DE LA CROISSANCE
ET DE L'EMPLOI

—
*Le Financement des entreprises
par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur*

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Déroulé de la réunion

- Introduction par Bernard KLEYNHOFF, Président de la Commission Économie, Industrie, Innovation, Nouvelles technologies et Numérique.
- Rappel des objectifs du FIER par Raphaëlle SIMEONI, Directrice Générale Adjointe des services, Economie Emploi Formation, Innovation et International.
- Capacité d'intervention et bilan de l'action régionale depuis 2017
- Bilan du FIER de janvier 2017 au 30 juin 2020 par dispositif
- Bilan du FIER de janvier 2017 au 30 juin 2020 par département
- Bilan du FIER de janvier 2017 au 30 juin 2020 par année
- Focus sur les outils mobilisés au titre du plan d'urgence
- Dispositifs du Plan de Reconquête en faveur des entreprises

Rappel des objectifs du FIER

Rappel des objectifs du FIER

Fixés en 2017 lors de l'adoption de la nouvelle feuille de route stratégique

En adoptant son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II), puis la feuille de route stratégique du Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région (FIER), la Région a renouvelé sa stratégie financière en faveur des entreprises reposant sur les principes suivants :

- Des outils plus lisibles et plus puissants.
- Une mobilisation renforcée des fonds européens.
- Une priorité d'actions sur les besoins exprimés par les entreprises.
- Des outils simplifiés et efficaces dans leurs critères afin de soutenir aussi bien l'artisan que la start-up, l'entreprise innovante ou celle en difficulté conjoncturelle.
- Des outils qui prioriseront des entreprises et projets répondant aux grands enjeux de la transition écologique pour faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur le moteur des accords sur le climat et instaurer un cercle vertueux de croissance verte. Une écologie au service de l'économie.

Le FIER ainsi créé couvre l'ensemble des besoins des entreprises et regroupe toutes les formes de financement : subvention, prise de participation au capital, avance remboursable ou prêts sous une bannière unique pour une lisibilité renforcée.

Rappel des objectifs du FIER

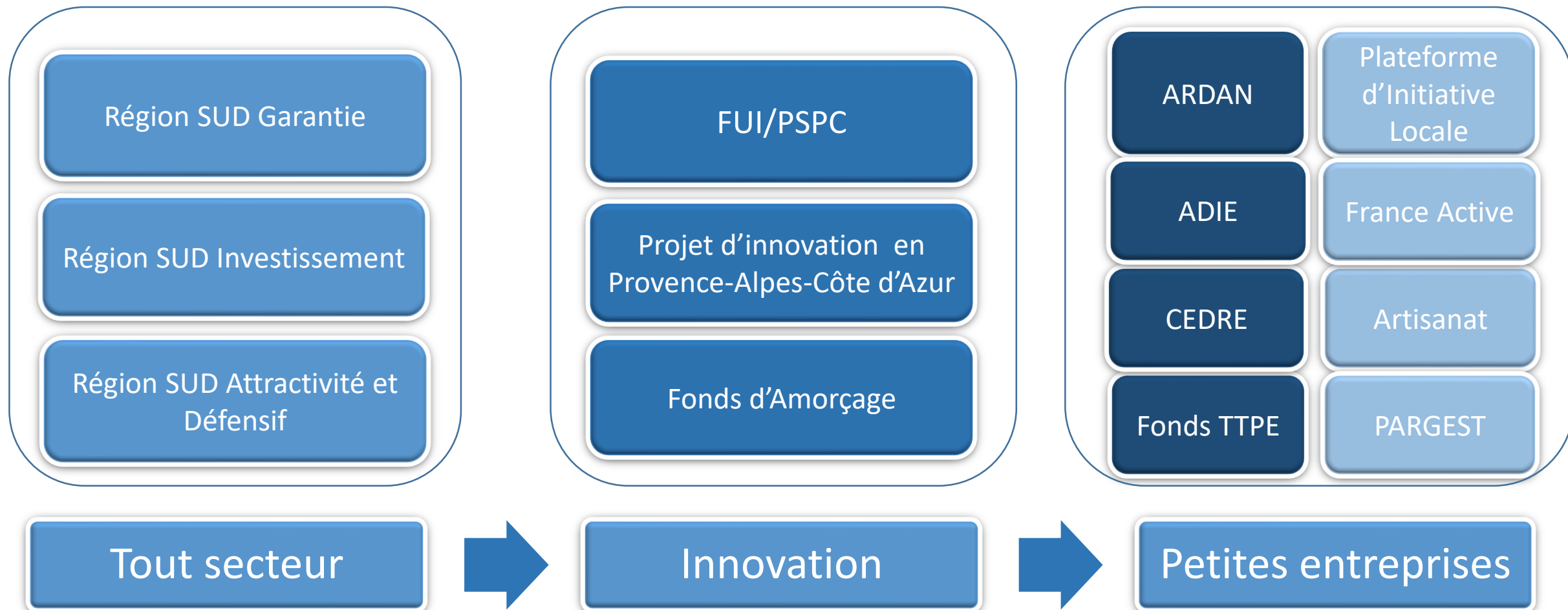
Fixés en 2017 lors de l'adoption de la nouvelle feuille de route stratégique

Objectifs du FIER d'ici à la fin du mandat :

- Couvrir des besoins allant de 1.000 euros à 3 millions d'euros.
- Mobilisation de près de **300 millions d'euros** .
- Plus de **10.000 entreprises** accompagnées.
- **30%** des financements octroyés par ces outils de financement fléchés vers les projets d'entreprises concordant à la réalisation des objectifs des **accords de Paris sur le climat**.

Le FIER, la « boîte à outils des entreprises »

Gagner la bataille de l'emploi sur le terrain des entreprises



**Capacité d'intervention et
bilan de l'action régionale
depuis 2017**

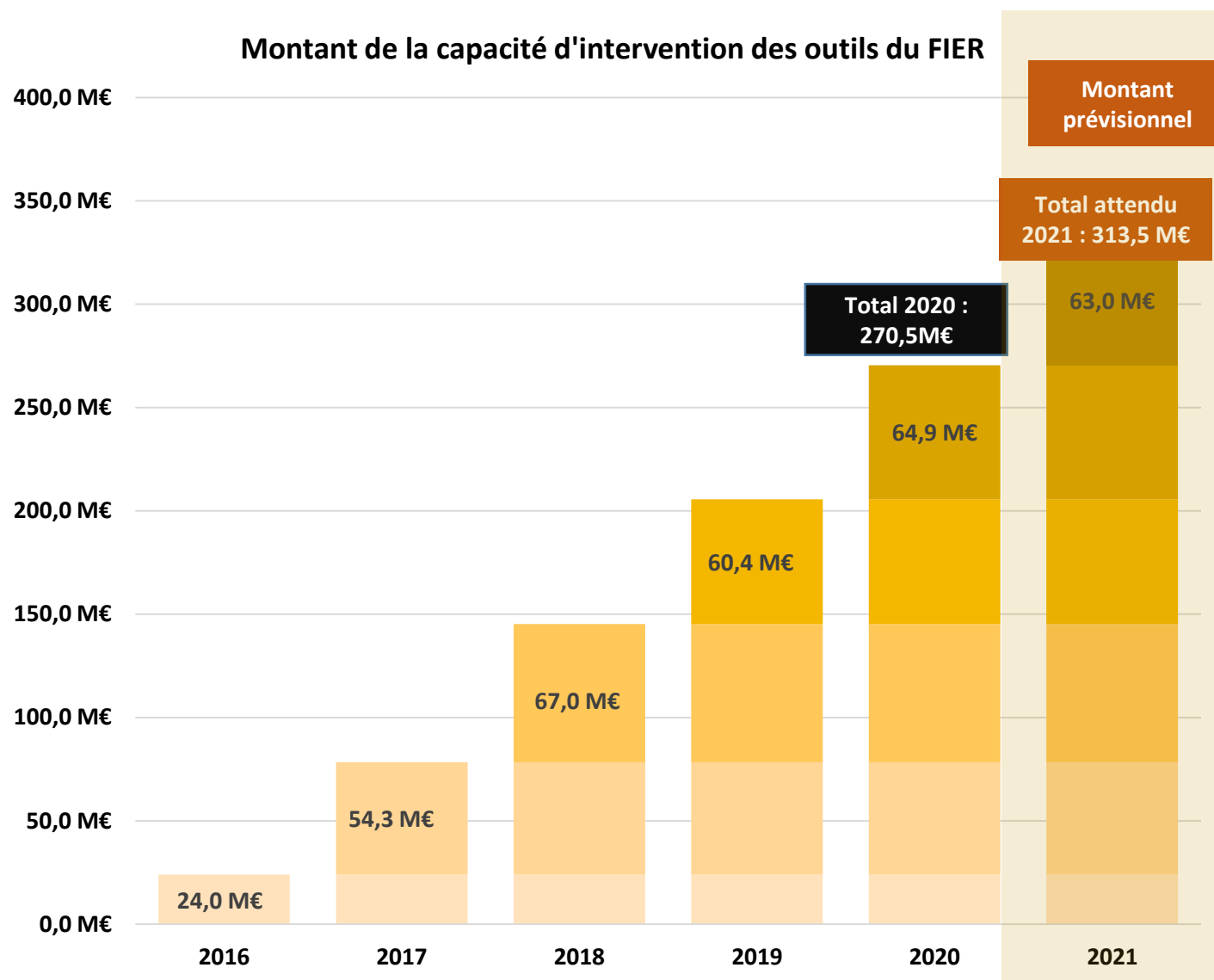
Capacité d'intervention des outils du FIER

- Une montée en puissance de la capacité d'intervention était prévue jusqu'en 2018 afin de doter les outils et de leur octroyer une capacité d'intervention optimum.

- La crise sanitaire a conduit la Région à exceptionnellement redoter ses outils en 2020 et 2021.

- Cette capacité d'intervention atteint **270,5M€** en 2020 sans prendre en compte les outils spécifiques à la gestion de la crise sanitaire

- **L'objectif de 300M€** en fin de mandature **devrait donc être dépassé** et atteindre 313,5M€, dont 56M€ de FEDER et 40M€ de l'Etat.



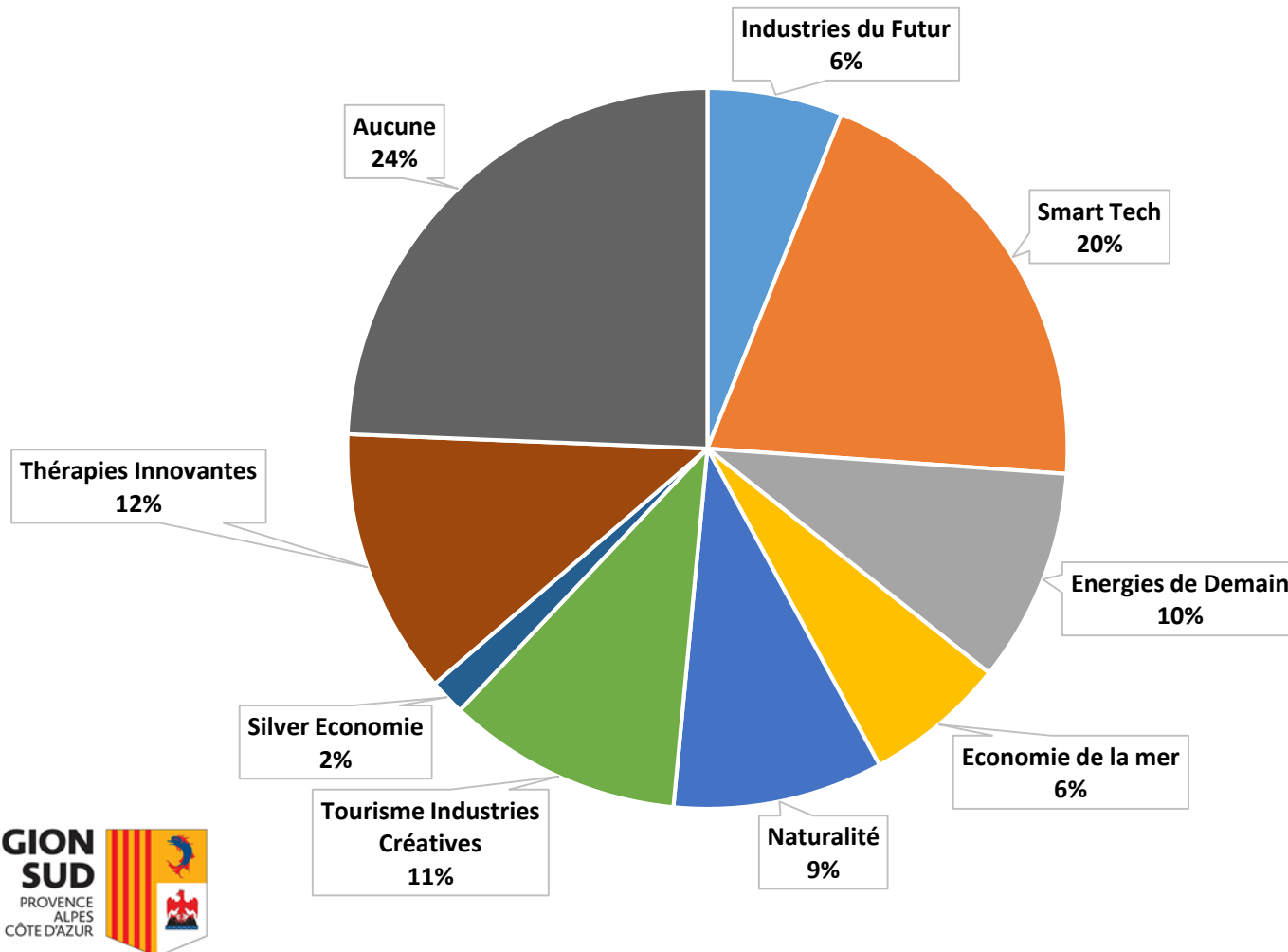
Bilan de l'action régionale depuis 2017

- Depuis 2017, au travers des dispositifs du FIER, et **grâce à l'effet levier sur le financement privé**, 307,65 M€ de financements ont été accordés aux entreprises.
- 11.522 entreprises ont été accompagnées.
- Concernant l'emploi, ces actions ont permis d'en maintenir 27.111 et ont offerts 29.588 perspectives de création.
- Au moins 24,38 % des projets financés permettant la réalisation des objectifs des Accords de Paris sur le climat.

Bilan de l'action régionale depuis 2017

Répartition des projets par type d'Opération d'Intérêt Régionale (OIR)

Répartition des 181,93 M€ de financements via le FIER répartis par OIR depuis 2017



- Compte tenu notamment de la nature des entreprises accompagnées, les outils de proximités n'ont pas donné lieu à une qualification par OIR.

- Au final, 181,93M€, soit près de 60% du total des financements régionaux relèvent d'entreprises en lien avec les OIR

- La répartition ne varie guère depuis 2019. L'OIR Smart Tech reste la principale, progression des OIR Naturalité ainsi que Tourisme et Industries Créatives.

Présentation selon 3 niveaux de détail

Par type d'outil

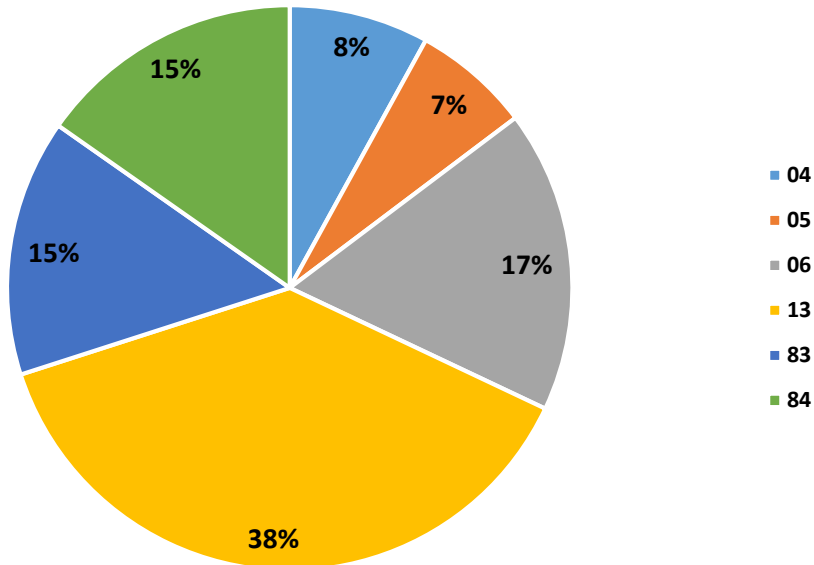
Par département

Par année

Bilan de l'action régionale depuis 2017

Préambule – Répartition de l'action du FIER par département

Répartition des 11524 entreprises accompagnées par département depuis 2017



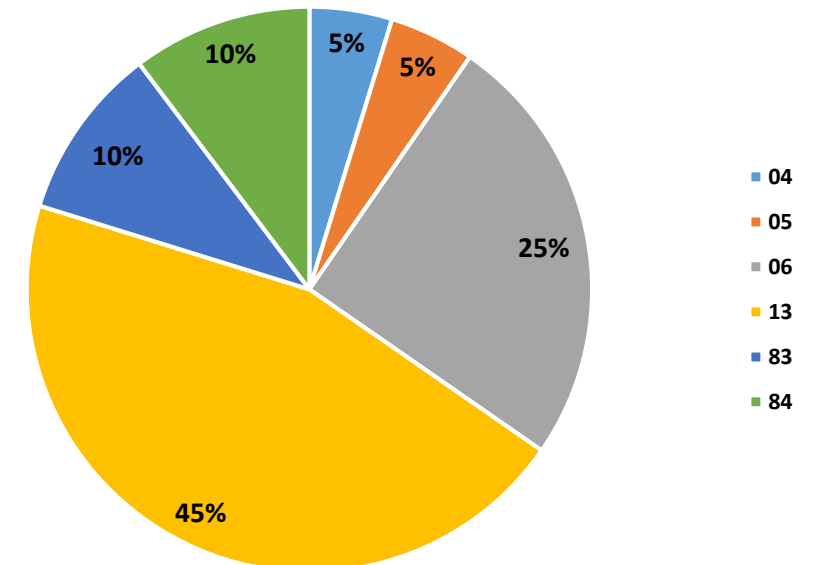
- Répartition conforme au contexte économique et démographique régional.

- Continuité entre 2019 et 2020.

- L'intervention en montant auprès des entreprises des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes reste plus importante, de part la typologie des profils accompagnés.

- Légère diminution de la part des Bouches du Rhône (-2 points) au profit des départements Hauts Alps (+1 point chacun).

Répartition des 307,65 M€ d'action régionale par département depuis 2017



Détail par type d'outil

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Les outils liés à l'innovation

Dispositif	Type d'action	Nombre de dossiers	Montant de l'action régionale	Perspectives de création d'emploi	Emplois maintenus	Dont plan climat
PRI (jusqu'en 2018)	Subvention	39	5 705 K€	365	1193	17,88%
	Avance Remboursable	12	3 115 K€	65	343	49,12%
	TOTAL	51	8 820 K€	430	1536	28,91%
PIA 3 (successeur du PRI)	Subvention	40	6 281 K€	471	507	33,77%
	Avance Remboursable	41	8 750 K€	1002	1153	38,51%
	TOTAL	81	15 031 K€	1 473	1660	36,53%
FUI (arrêté en 2018)	Subvention	42	5 898 K€	99	383	44,52%
PSPC (successeur du FUI)	Subvention	10	1 564 K€	183	278	84,49%
Fonds d'amorçage	Prise de participation	3	3 500 K€	59	28	75,71%
Sous total outils innovation		187	34 813 K€	2 244	3 885	42,05%

- Le PIA 3, financé à 50% par l'Etat, a démarré courant 2018 et s'arrêtera à la fin de l'année 2020. Avant et après, un PRI exclusivement régional est mis en place pour assurer la continuité de l'intervention régionale.

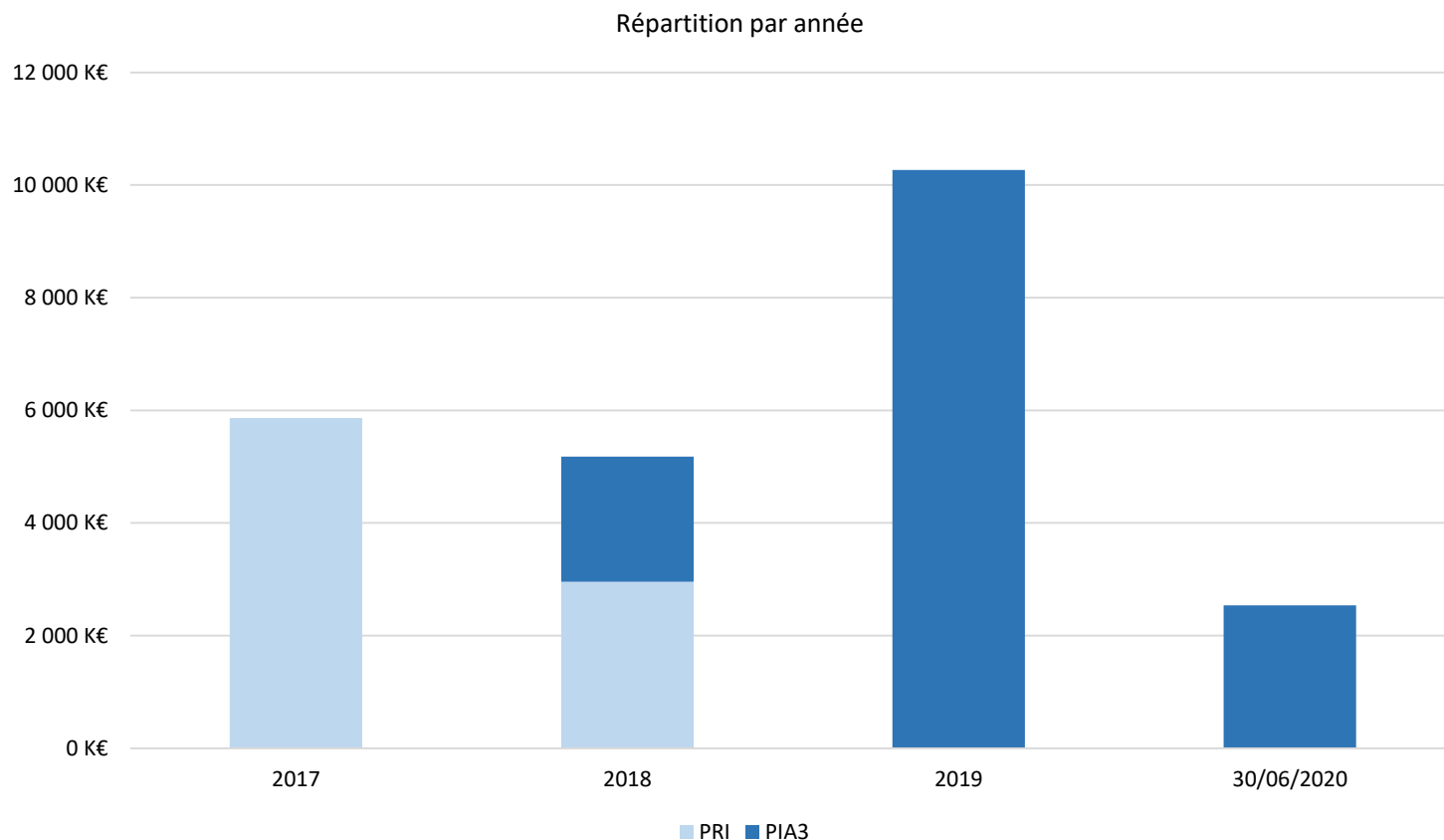
- Le FUI était un outil commun entre la Région et l'Etat (25 AAP jusqu'en 2018). Il a été remplacé en 2019 par le PSPC-Régions. A ce jour, 2 appels à projet ont été lancés dont le dernier est en cours d'instruction.

- Le Fonds d'Amorçage est plurirégional, permettant une capacité d'intervention plus importante. Les données ici indiquées sont celles concernant les entreprises ayant des actions notables dans la Région.

- Pas d'entreprise accompagnée par les outils liés à l'innovation dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Transition PRI-Région et PIA



- La continuité dans l'accompagnement des entreprises a été assurée en 2018.
- Progression très importante en 2019.
- Les projections permettent d'estimer l'année 2020 au niveau de 2017 et 2018.
- La transition PIA 3 et PIA 4 est assurée par la réactivation du PRI, approuvée le 9 octobre 2020.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Les outils généralistes

Dispositif	Type d'action	Nombre de dossiers	Montant de l'action régionale	Perspectives de création d'emploi	Emplois maintenus	Dont plan climat
FRG (arrêté en 2018)	Garantie bancaire	49	11 712 K€	35	787	6,49%
Sud Garantie (démarré en 2018)	Garantie bancaire	221	62 697 K€	810	2 456	9,41%
RSI Prêts	Prêts participatifs	207	20 573 K€	1 628	789	27,50%
RSI Capital Risque	Prise de participation	91	34 031 K€	1 443	1 229	35,99%
Sud Attractivité	Subvention	67	20 903 K€	2 097	3 719	50,04%
	Avance Remboursable	20	7 327 K€	2 900	1 803	5,46%
	TOTAL	87	28 230 K€	4 997	5 522	38,47%
Sud Défensif	Subvention	13	1 999 K€	99	461	22,51%
	Avance Remboursable	16	4 653 K€	147	318	45,13%
	TOTAL	29	6 652 K€	246	779	38,33%
Sous total outils généralistes SFE		684	163 895 K€	9 158	11 561	23,17%

● Le Fond Régional de Garantie s'est arrêté en 2018 et a été remplacé par Sud Garantie. Le périmètre d'intervention et la dotation étant plus larges (grâce notamment à un financement pour moitié par le FEDER), la volumétrie de dossiers est plus élevée, avec **221 dossiers** en un peu plus de 18 mois, portant sur **62,7M€ de prêts** majoritairement garantis à hauteur de 70%.

● **Sud Attractivité** reste le principal outil quant à la créations d'emplois, avec près de 5.000 perspectives sur la période. Bien que destiné à tout type d'entreprise, il est le seul outil généraliste mobilisable pour les entreprises de plus de 250 salariés, susceptibles de conduire des projets importants. (Sous réserve de respecter la législation européenne)

● Baisse sensible des indicateurs Plan Climat, notamment sur Région Sud Attractivité et Défensif, en lien avec la crise sanitaire et le grand nombre de demandes générées.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

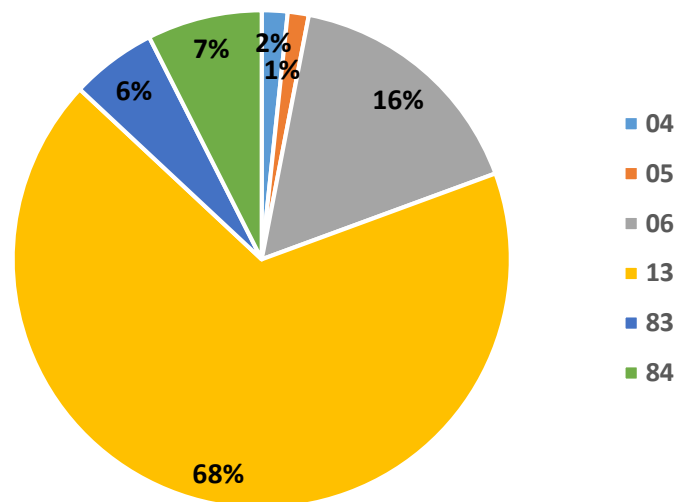
Région Sud Investissement (RSI) – Activité Prêts (cofinancé par les fonds FEDER)

- 207 prêts participatifs accordés lors des comités d'engagement.
- Intervention à hauteur de 20.573 K€.
- 789 emplois maintenus et 1.628 perspectives de création d'emploi.
- Au moins 27,50% des projets financés permettant la réalisation des objectifs des accords de Paris sur le climat.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Région Sud Investissement (RSI) – Activité Prêts (cofinancé par les fonds FEDER)

Répartition des 20,57 M€ de prêts participatifs par département depuis 2017



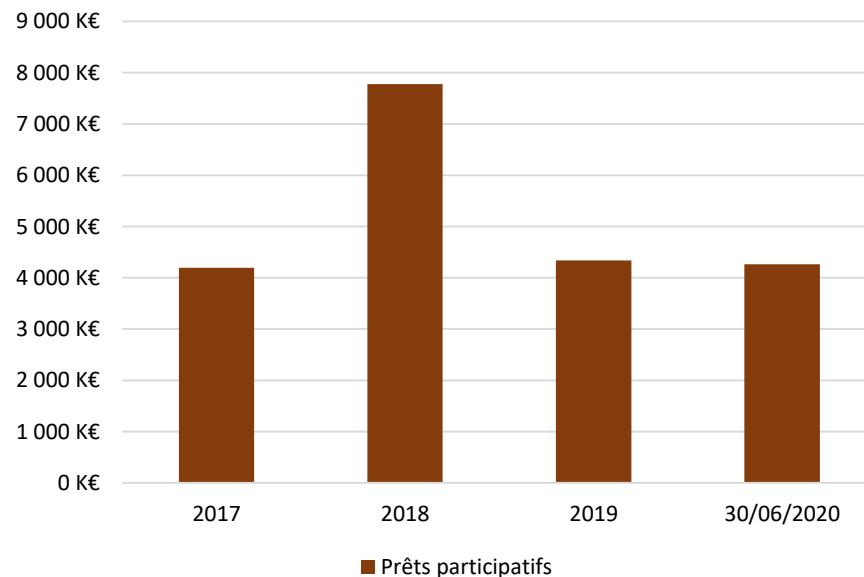
- Augmentation de la part des entreprises basées dans les Bouches-du-Rhône, qui représentent dorénavant plus des deux tiers des prêts participatifs accordés.

- Les Alpes de Haute Provence et les Hautes Alpes affichent des dossiers aux montants moyens respectifs de 85K€ et 55K€, contre 100K€ ou plus pour les autres départements.

- Après une croissance des investissements importante en 2018, la transition en 2019 entre « Provence-Alpes-Côte d'Azur Emergence » et « RSI – Activité Prêts » a occasionné un ralentissement ponctuel des investissements.

- Le niveau significatif des montants accordés au premier semestre 2020 confirme ce caractère temporaire.

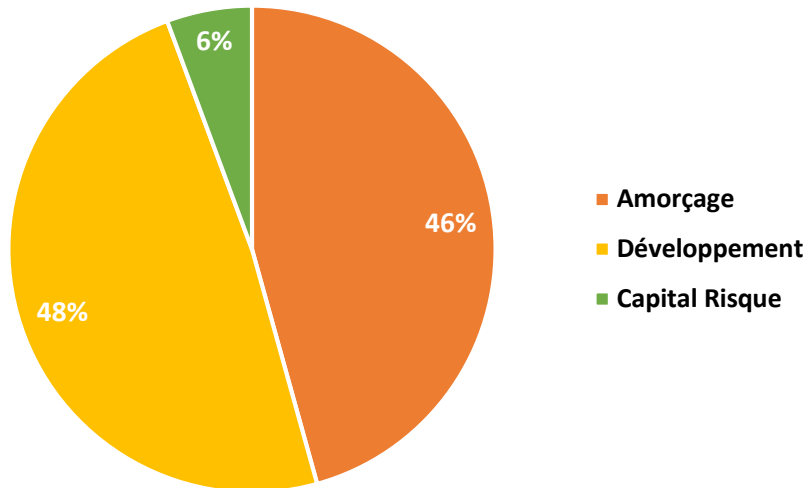
Répartition par année



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Région Sud Investissement (RSI) – Activité Prêts (cofinancé par les fonds FEDER)

Répartition des dossiers par qualification du projet



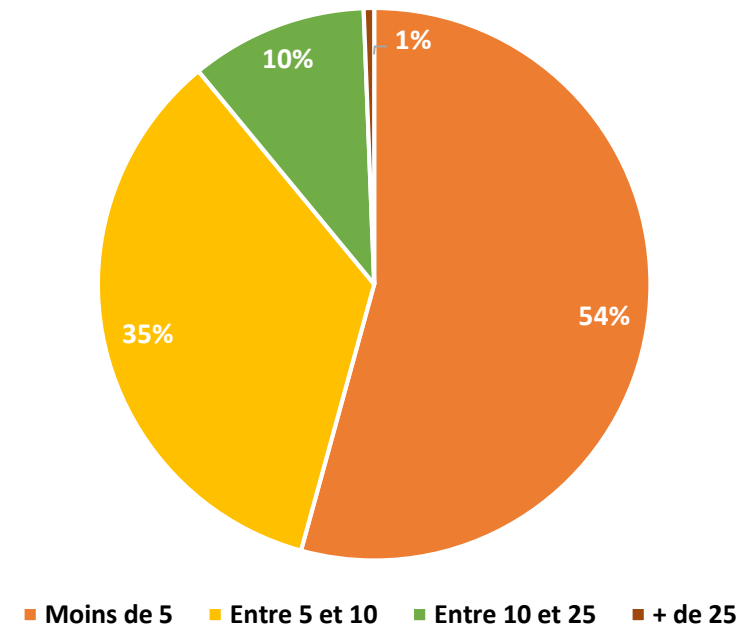
- RSI Prêts intervient sur les stades de vie d'amorçage et de développement, dans des proportions similaires.

- La part du capital risque reste assez limitée à 6%.

- Plus de la moitié des entreprises bénéficiant cet outil ont moins de 5 salariés au moment du dépôt du dossier, et près de 90% ont moins de 10 salariés.

- Cet indicateur confirme que RSI Prêts est avant tout destiné à des sociétés émergentes.

Nombre de salariés dans l'entreprise au moment du dépôt du dossier



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

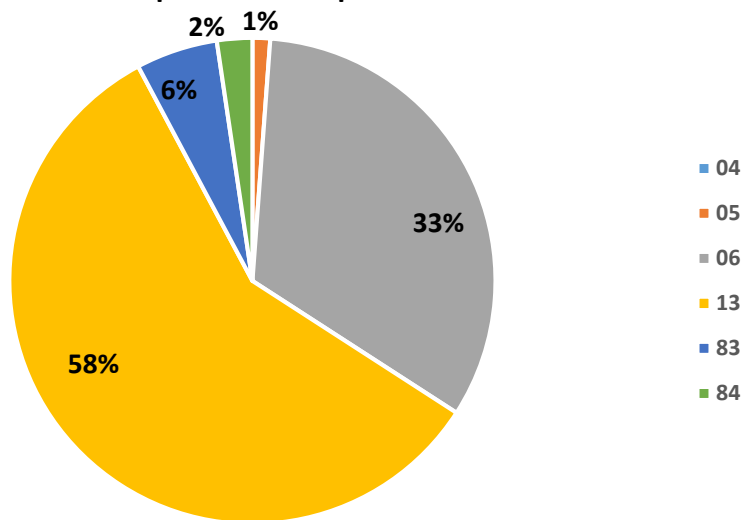
Région Sud Investissement (RSI) – Activité Capital (cofinancé par les fonds FEDER)

- 91 prises de participation dans des sociétés régionales décidées en comité d'engagement.
- Intervention à hauteur de 34.031 K€.
- 1.229 emplois maintenus et 1.443 perspectives de création d'emploi.
- Au moins 35,99% des projets financés permettant la réalisation des objectifs des accords de Paris sur le climat.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Région Sud Investissement (RSI) – Activité Capital (cofinancé par les fonds FEDER)

Répartition des 34,03 M€ de prise de participation par département depuis 2017



● Ce dispositif s'adresse avant tout à des PME :

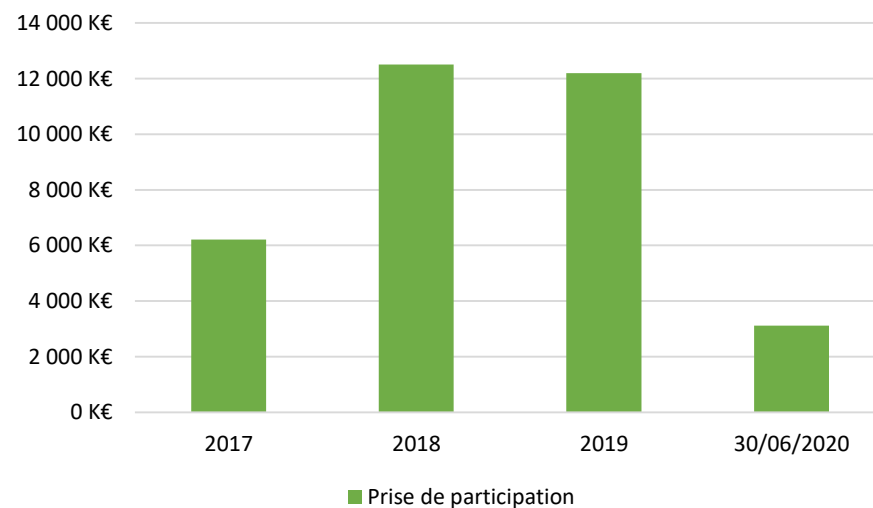
- ayant atteint ou en passe d'atteindre une taille critique,
- plutôt jeunes, en recherche de capitalisation financières,
- dynamiques et porteuses de projets.

Cette typologie d'entreprises semble plutôt se concentrer autour des deux principales métropoles de la Région, situées dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes Maritimes.

● Quasi doublement des prises de participation dans les entreprises de la région entre 2017 et 2018, et stabilité sur 2019.

● Baisse sur le premier semestre 2020, en grande partie à cause de la crise sanitaire, et notamment de la difficulté à trouver des investisseurs. Les chiffres du second semestre témoignent d'une amélioration de la situation.

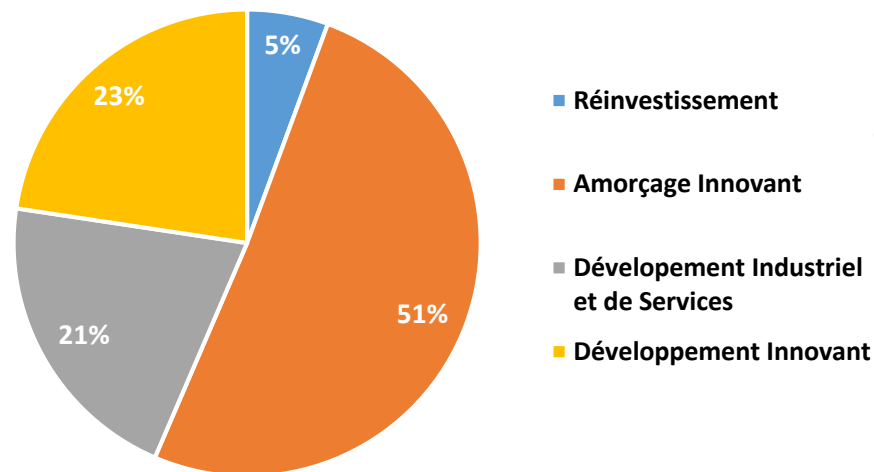
Répartition par année



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Région Sud Investissement (RSI) – Activité Capital (cofinancé par les fonds FEDER)

Répartition des dossiers par qualification du projet

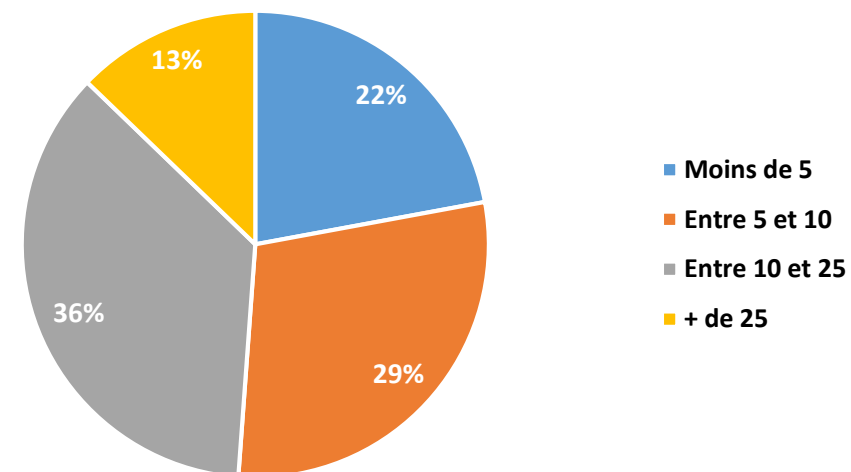


- L'innovation représente près des trois quarts des investissements, dont la moitié pour l'amorçage. Cette notion d'amorçage est néanmoins légèrement différente de RSI Prêts, avec des stades de maturité plus avancés et des besoins financiers plus importants.

- Près de la moitié des entreprises ayant bénéficié de RSI Capital avaient au moins 10 salariés au moment du dépôt du dossier.

- Cet indicateur met en avant la complémentarité des deux outils de RSI, le volet Capital n'étant pas sur la même typologie d'entreprise que le volet Prêts.

Nombre de salariés dans l'entreprise au moment du dépôt du dossier



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

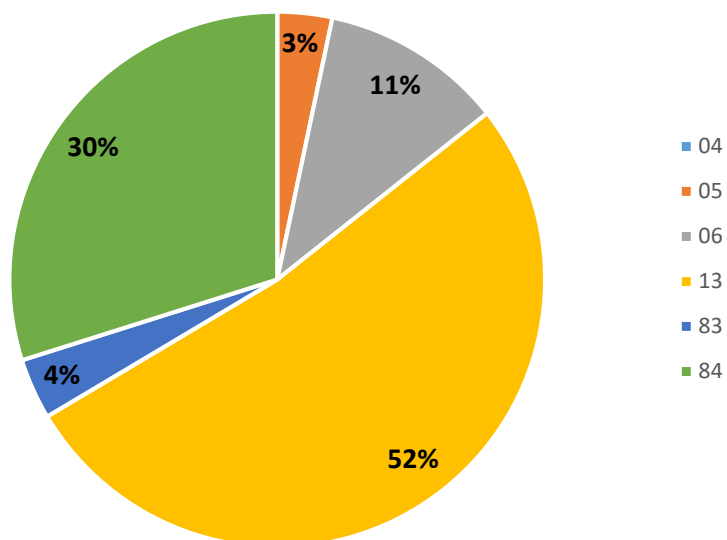
Région Sud Défensif

- 29 financements accordés, dont 13 subventions et 16 au travers d'avances remboursables.
- Intervention à hauteur de 6.652 K€.
- 779 emplois maintenus et 246 perspectives de création d'emploi.
- Au moins 38,33 % des projets financés permettant la réalisation des objectifs des accords de Paris sur le climat.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Région Sud Défensif

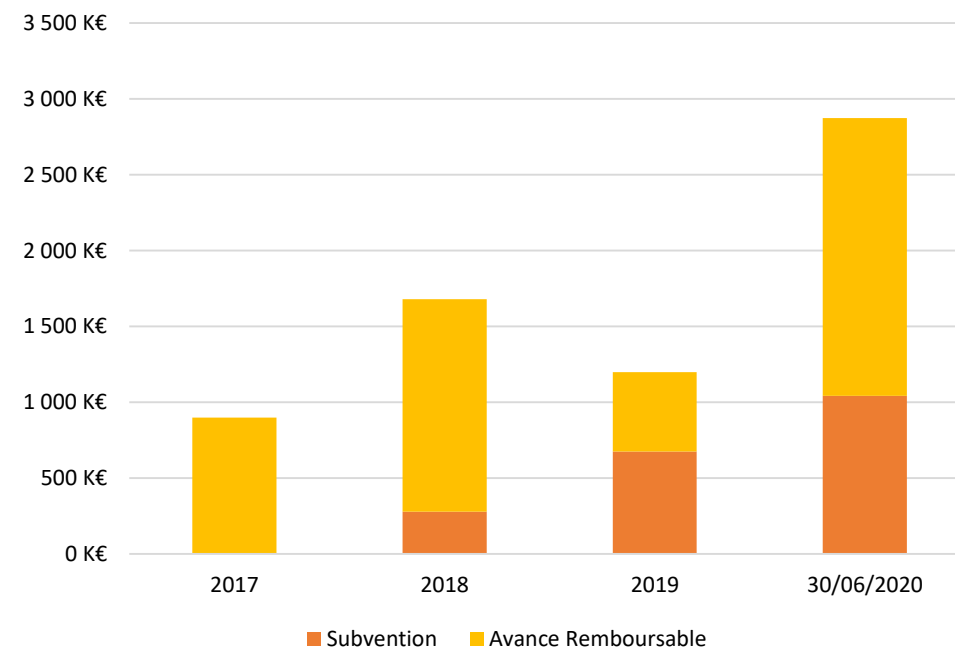
Répartition des 6,80 M€ d'action régionale par département depuis 2017



- La part des subventions progresse mais elle reste minoritaire.
- Outil massivement sollicité par les entreprises régionales pour faire face à la crise sanitaire ; le premier semestre 2020 est supérieur à une année complète en temps normal.

- Accroissement de la part des entreprises vauclusiennes dans le dispositif, soit 11 entreprises pour un peu plus de 2M€.
- Dispositif utilisé pour moitié dans les Bouches du Rhône mais présent sur tous les territoires.

Répartition par année



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Les outils de proximité

Dispositif	Type d'action	Nombre de dossiers	Montant de l'action régionale	Perspectives de création d'emploi	Emplois maintenus	Dont plan climat
France Active	Garantie bancaire	819	33 209 K€	1 642	2 427	29,17%
PARGEST	Prêts	82	5 507 K€	189	1 006	20,70%
Plateformes d'Initiatives	Prêts	7942	58 267 K€	14 767	3 770	11,98%
ARDAN	Subvention	945	3 951 K€	662	0	14,79%
CEDRE	Subvention	84	3 715 K€	528	1606	100,00%
AMI ACO	Subvention	390	2 103 K€	0	2385	2,35%
Prêts TTPE	Prêts	147	1 470 K€	298	310	14,29%
ADIE	Prêts	242	717 K€	101	161	4,00%
Sous total outils de proximité		10651	108 939 K€	18 186	11 666	20,56%

- Outils à forte volumétrie, notamment les plateformes d'initiative locale, qui ont accordé **près de 8.000 prêts d'honneur** pour un montant **proche de 60M€**, permettant le maintien de 3.770 emplois et la perspective de 14.767 créations.

- Par définition, les outils de proximité visent un large public, sur des projets dont il est parfois difficile de mesurer l'impact positif dans le cadre du plan climat.

- Entrée d'un nouvel outil : Le Prêt ADIE.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

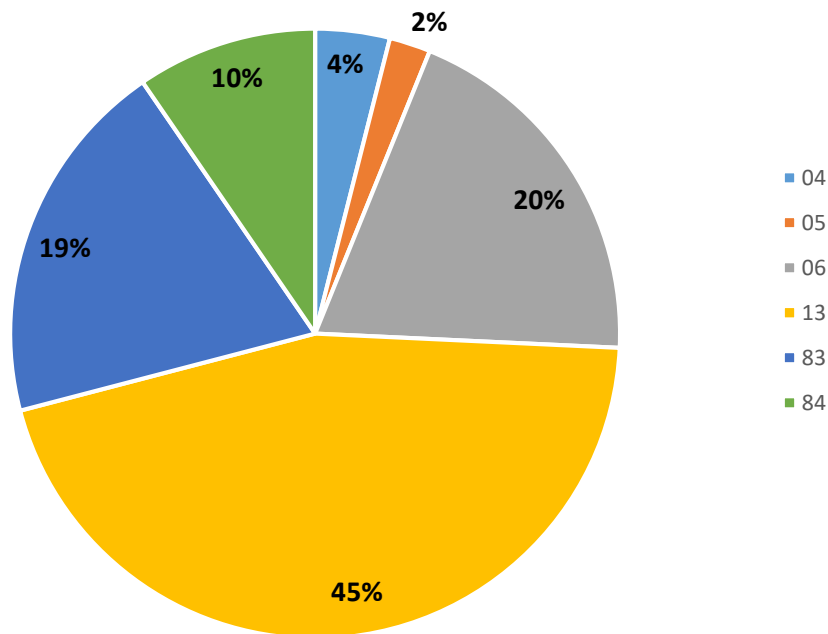
ADIE

- 242 prêts accordés à 235 entreprises.
- Intervention à hauteur 717 K€.
- 161 emplois maintenus et 101 perspectives de création d'emploi.
- Au moins 4% des projets financés permettant la réalisation des objectifs des accords de Paris sur le climat.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

ADIE

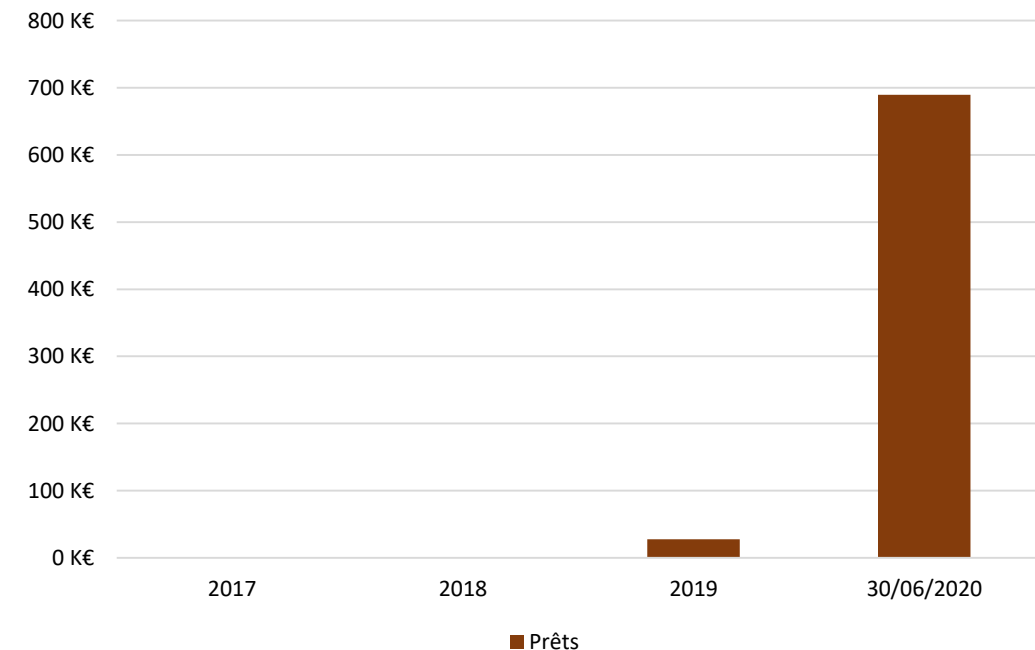
Répartition des 717,29 K€ de prêts par département depuis 2017



- Dispositif existant depuis plusieurs années qui a intégré le FIER en toute fin d'année 2019, expliquant le faible nombre de dossiers sur cet exercice.

- Les entreprises sises dans les Bouches-du-Rhône ont bénéficié de près de la moitié de ces prêts.
- La répartition reflète bien l'activité du territoire.

Répartition par année



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

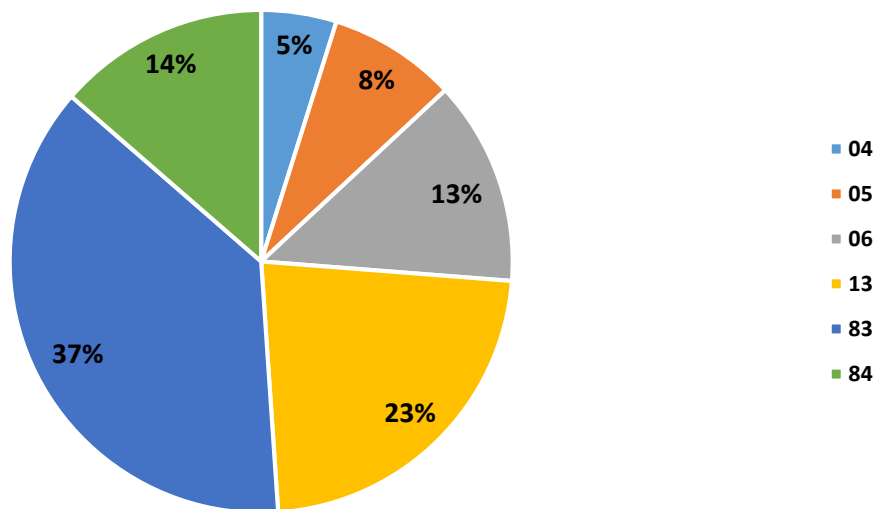
Aides à l'Artisanat

- 390 artisans accompagnés dans leurs développements au travers de subventions.
- 159 ont bénéficié d'Aides à la modernisation par l'investissement (AMI) et 231 d'Appuis à la commercialisation (ACO)
- Intervention à hauteur de 2.103 K€, dont 1.322 K€ pour les AMI et 781 K€ pour les ACO.
- 2.385 emplois maintenus.
- Au moins 2,35% des projets financés permettant la réalisation des objectifs des Accords de Paris sur le climat.
- Une bonification sur critère environnemental a été adoptée par la commission permanente d'octobre 2020

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Aide à la modernisation par l'investissement (AMI)

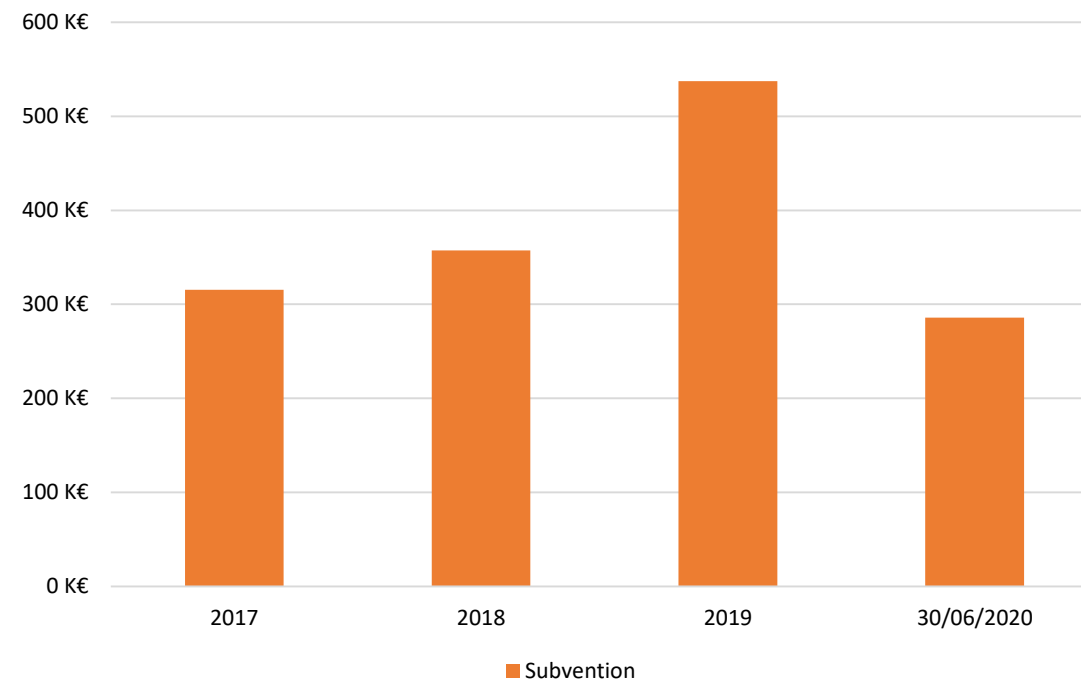
Répartition des 1,32 M€ de subventions par département depuis 2017



- Une croissance régulière des demandes avec un pic en 2019 pour l'aménagement d'espace commerciaux et l'achat d'équipement. Une tendance qui se maintient en 2020 malgré la crise sanitaire.

- Les entreprises basées dans le Var restent les plus nombreuses à solliciter ce dispositif.

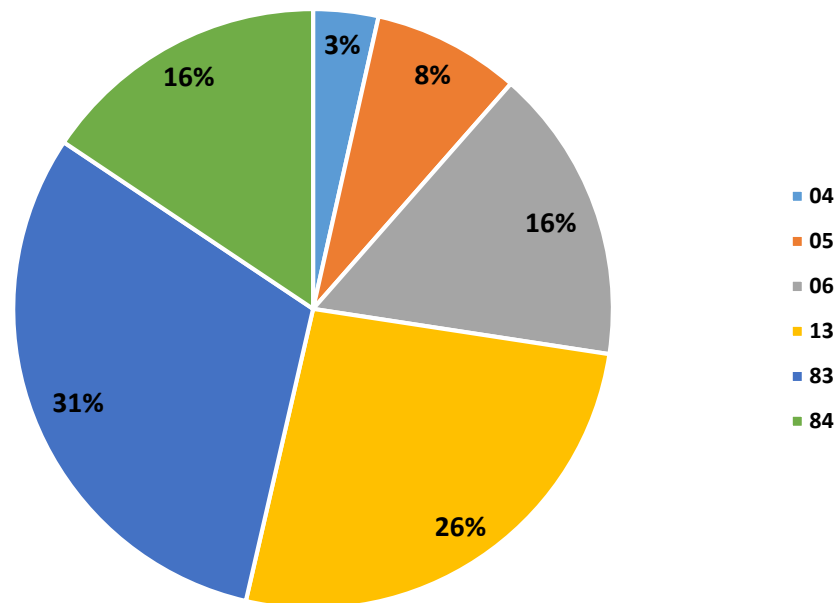
Répartition par année



Bilan de l'action régionale depuis 2017 par type d'outil

Appui à la commercialisation (ACO)

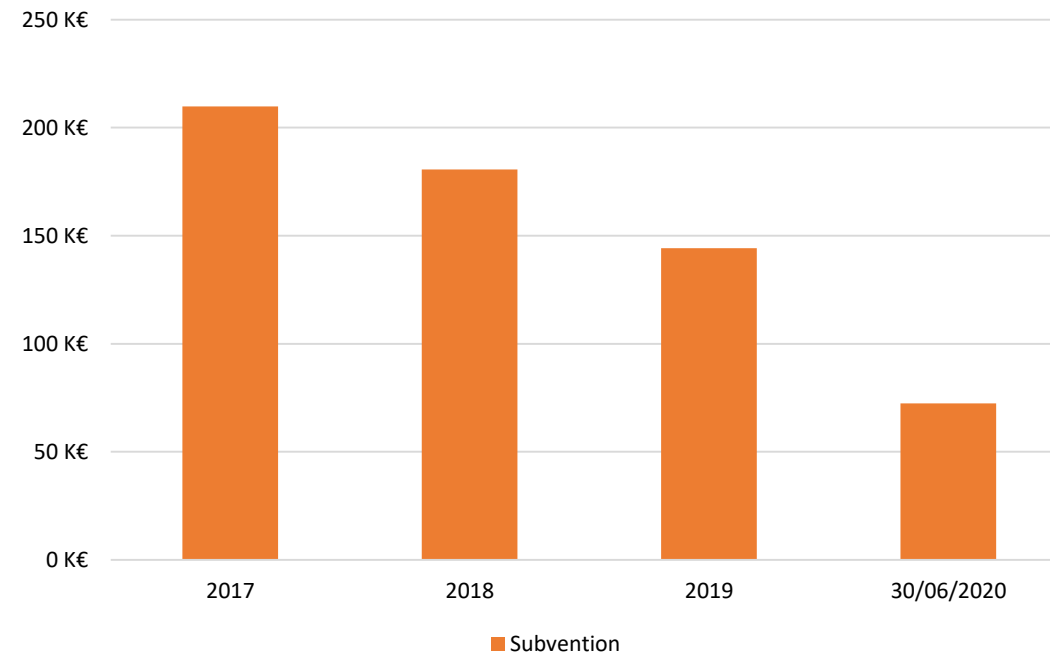
Répartition des 0,78 M€ de subventions par département depuis 2017



- Baisse régulière du nombre de demande même si cette tendance semble s'infléchir à l'été 2020.

- De nouveau, dynamisme notable des entreprises domiciliées dans le Var.

Répartition par année



Détail par département

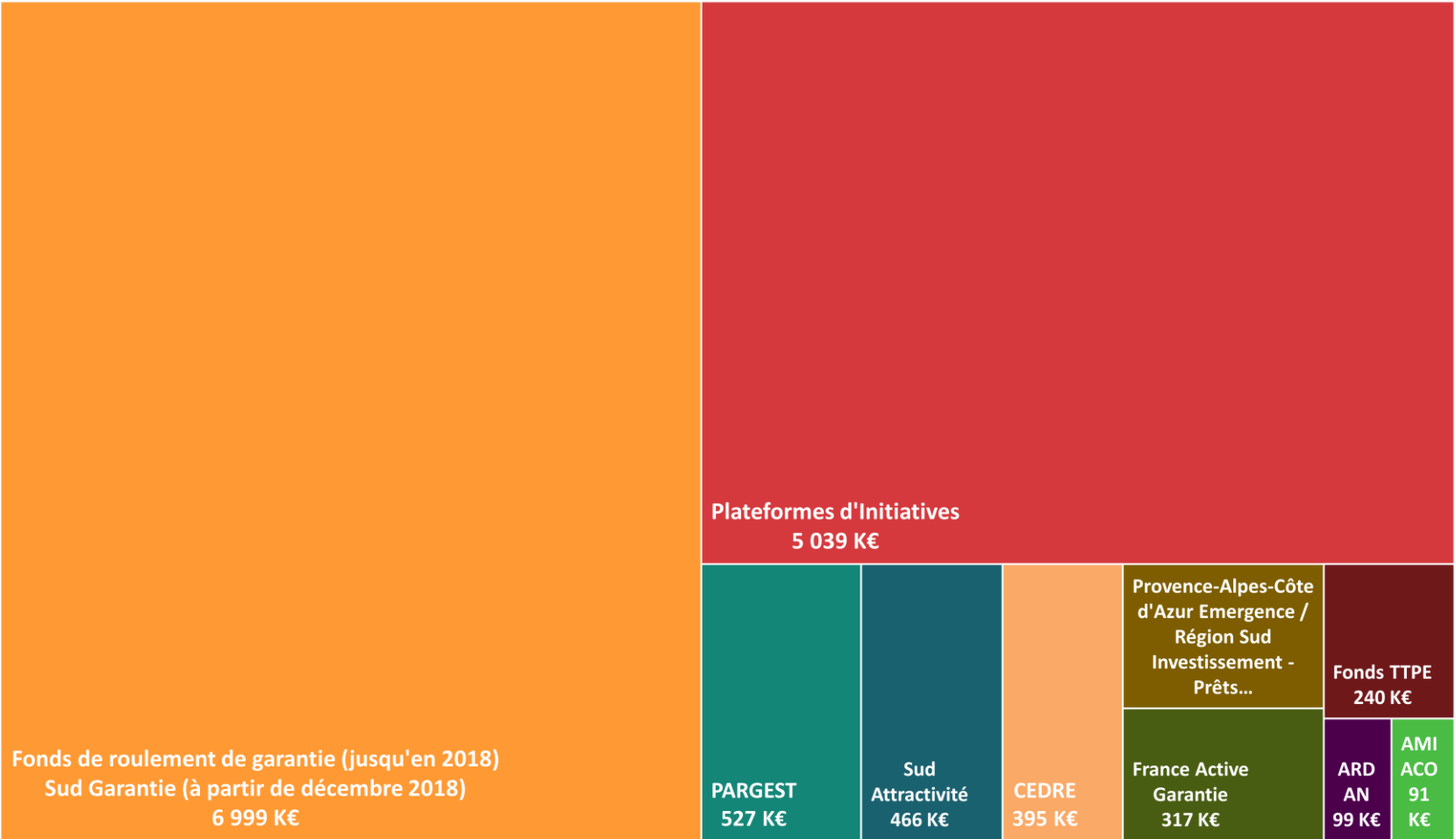
Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Alpes-de-Haute-Provence (04)

- 14,5 M€ d'intervention régionale en faveur des entreprises.
- 922 entreprises accompagnées.
- 1.247 emplois maintenus et 1.686 perspectives de création d'emploi.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Alpes-de-Haute-Provence (04)



- Représentation particulièrement importante des outils mobilisables pour des TPE voire des projets en création.
- PARGEST, qui permet le financement des sociétés coopératives, reste le troisième outil le plus sollicité.
- Sud Garantie devient le premier dispositif du département. Il a notamment été mobilisé pour favoriser le développement de l'hôtellerie de plein air « L'Hippocampe » pour 1,4 M€.
- A noter aussi la prépondérance du recours à CEDRE, témoignant d'une forte prise de conscience de la responsabilité sociétale des entreprises par les dirigeants du département.

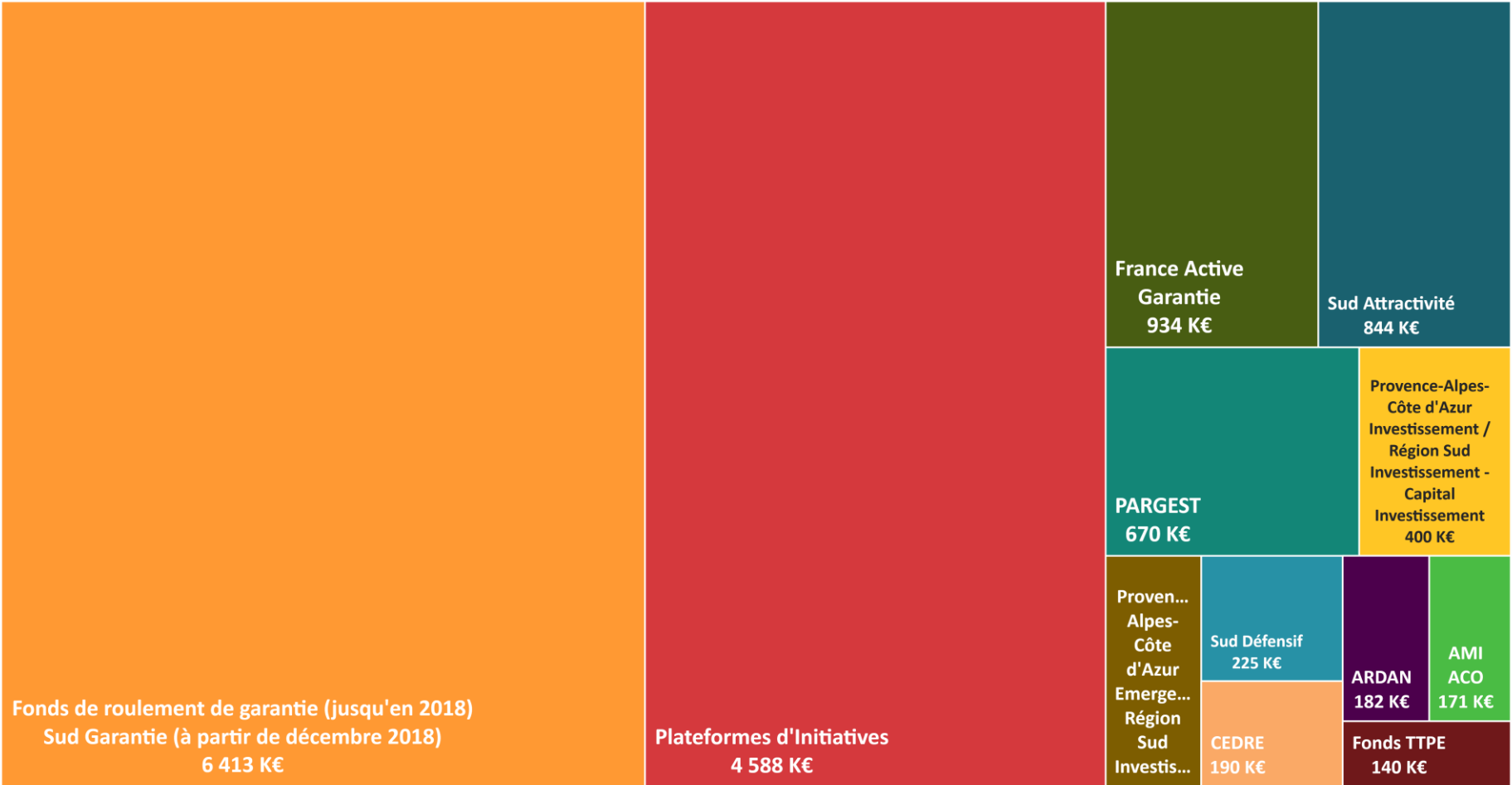
Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Hautes-Alpes (05)

- 15,1 M€ d'intervention régionale en faveur des entreprises.
- 775 entreprises accompagnées.
- 1.247 emplois maintenus et 1.478 perspectives de création d'emploi.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Hautes-Alpes (05)



- A l'instar des Alpes-de-Haute-Provence, répartition caractéristique d'un territoire majoritairement composé de TPE, avec notamment un recours très important à Sud Garantie et aux PFIL

- Recours notable à la garantie de France Active, puisqu'il est le troisième outil mobilisé.

- Une prise de participation de la part de RSI – Capital Investissement pour 400K€ dans l'entreprise PROHACKTIVE, spécialisé dans l'analyse et la sécurisation de réseaux informatiques.

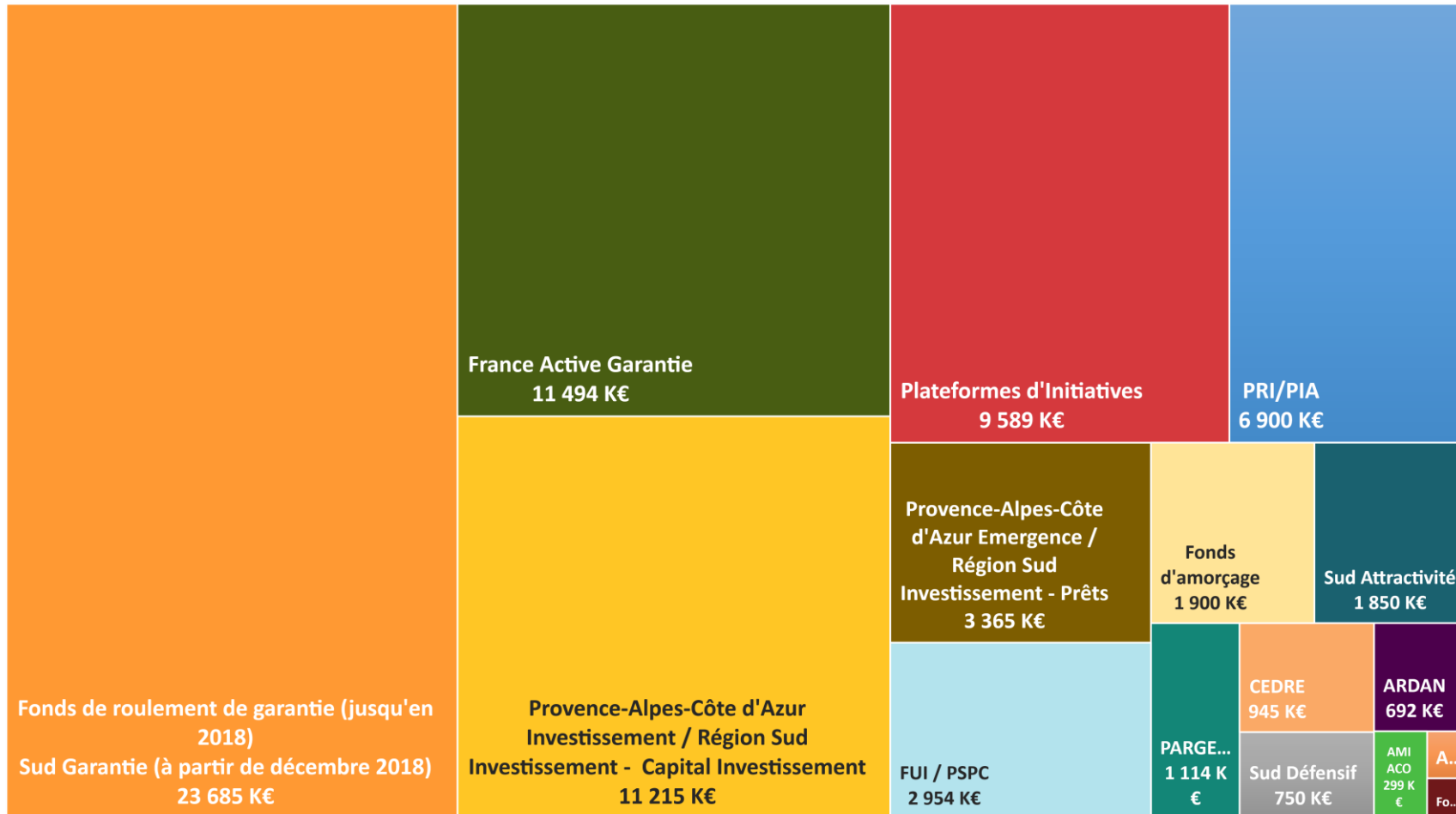
Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Alpes-Maritimes (06)

- 77 M€ d'intervention régionale en faveur des entreprises.
- 1.994 entreprises accompagnées.
- 5.054 emplois maintenus et 5.714 perspectives de création d'emploi.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Alpes-Maritimes (06)



- Prises de participations significatives de RSI – Capital Investissement dans les entreprises du département, notamment INNOSKEL, spécialisée dans le traitement des dysplasies du squelette.

- Important recours aux outils de garantie, qui sont les deux premiers mobilisés, pour environ 35M€.

- Investissements à hauteur de 1,9M€ dans la société innovante CINTOO 3D au travers du Fonds d'Amorçage.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Bouches-du-Rhône (13)

- 138,8 M€ d'intervention régionale en faveur des entreprises.
- 4.381 entreprises accompagnées.
- 10.915 emplois maintenus et 15.189 perspectives de création d'emploi.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Les Bouches-du-Rhône (13)



- Part toujours importante du recours aux deux volets du dispositif RSI, pour environ 24% de l'action régionale dans ce département.

- Surreprésentation des outils liés à l'innovation, notamment les PRI et PIA.

- Relative homogénéité dans l'utilisation des dispositifs, qu'ils soient de proximité, généralistes ou liés à l'innovation.

- Importance du PIA, avec notamment une avance remboursable de 400K€ pour OMBREA, dont l'objectif est de proposer une solution à une problématique majeure du développement de la production d'énergie renouvelable : éviter d'utiliser du foncier agricole.

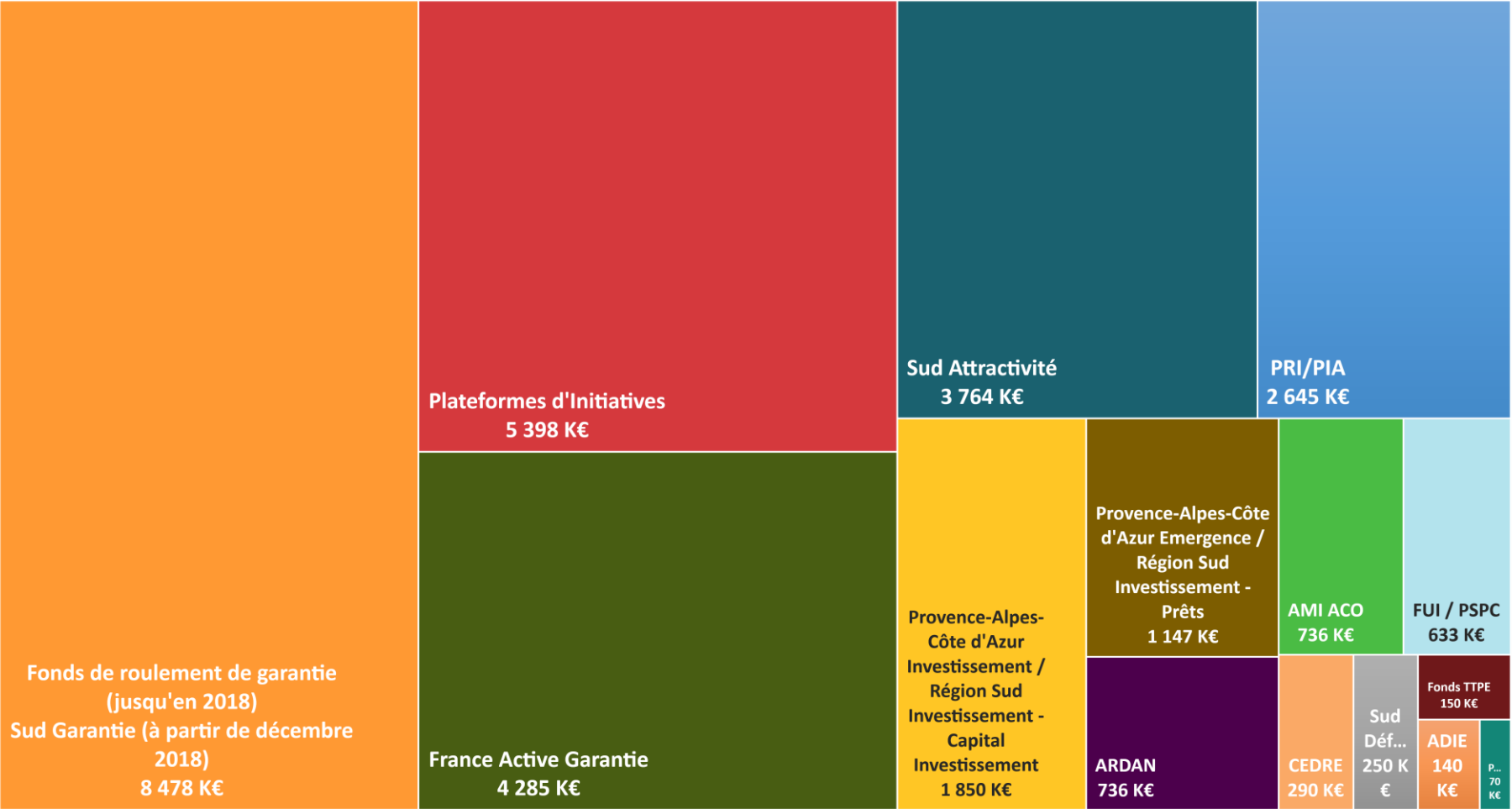
Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Le Var (83)

- 30,6 M€ d'intervention régionale en faveur des entreprises.
- 1.694 entreprises accompagnées.
- 5.012 emplois maintenus et 3.902 perspectives de création d'emploi.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Le Var (83)



- AMI / ACO, qui vient en aide aux artisans, est particulièrement utilisé. Ainsi, un tiers des déploiements de cet outil ont eu lieu dans ce département.

- Stabilité dans la répartition des dispositifs par rapport à l'année dernière.

- Diversité des dispositifs, avec des parts notables des outils de proximité, d'innovation ou généralistes avec notamment RSI capital.

- L'entreprise varoise BLACKLINE, qui conçoit et fabrique des produits innovants liés aux sports de glisse, a bénéficié de RSI prêts pour 105K€.

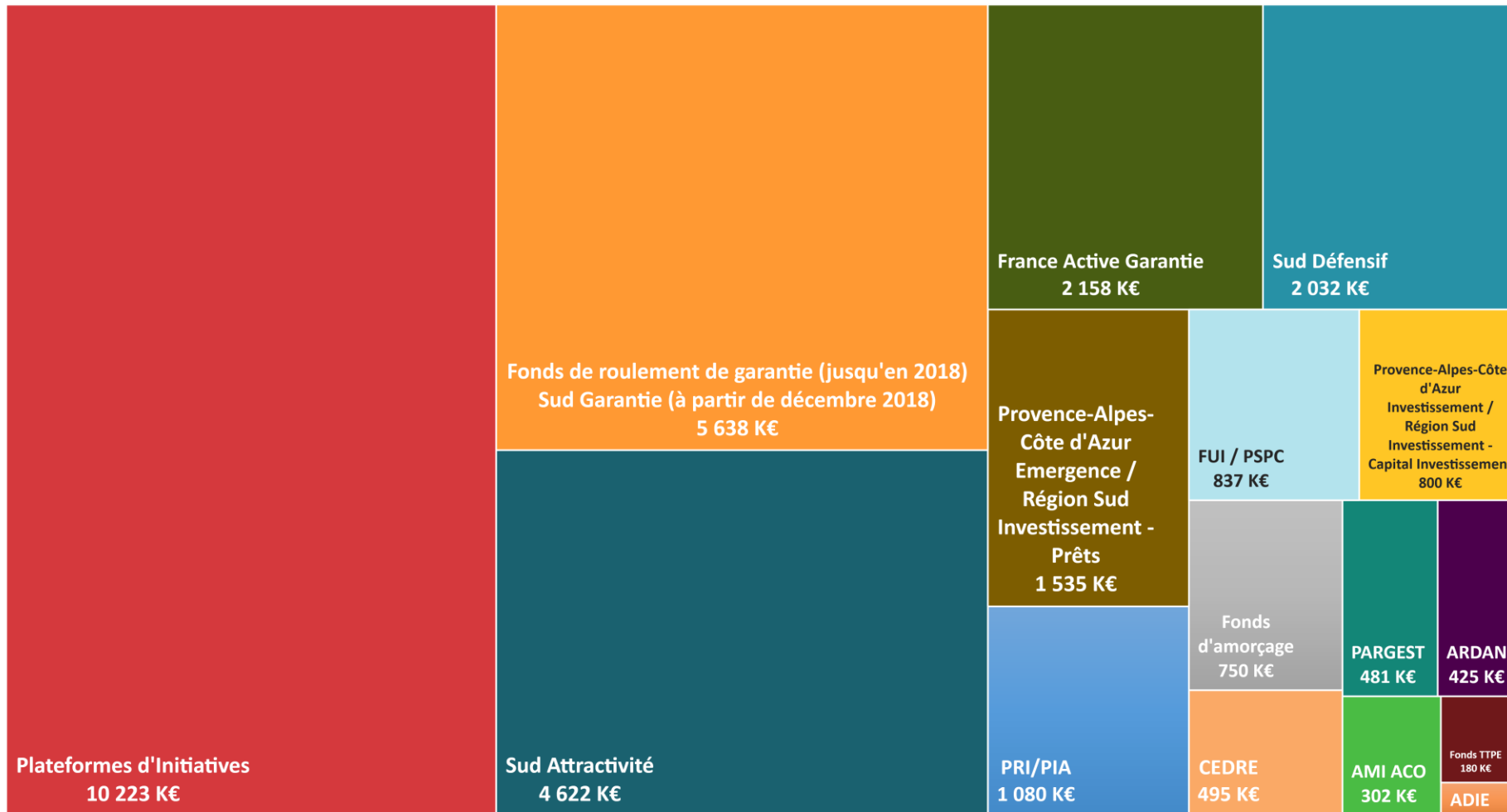
Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Le Vaucluse (84)

- 31,6 M€ d'intervention régionale en faveur des entreprises.
- 1.759 entreprises accompagnées.
- 3.662 emplois maintenus et 4.003 perspectives de création d'emploi.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par département

Le Vaucluse (84)



- Importance du recours au dispositif Sud Attractivité, avec notamment le parc d'attraction Spirou, ouvert en 2018.

- Accompagnement important des petites entreprises en croissance, avec le compartiment prêt du dispositif RSI.

- Forte mobilisation de Région Sud Défensif, avec 5 dossiers pour 829K€ sur le premier semestre 2020.

Détail par année

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par année

Les éléments par année présents en annexe mettent en avant :

- Une augmentation de l'intervention régionale, pouvant notamment s'expliquer par un recours plus important aux outils à fort effet levier.
- Ainsi, alors qu'elle représentait environ un quart de l'action régionale en 2017, la garantie bancaire est concernée par près de la moitié au premier semestre 2020.
- Une réduction des subventions, aussi bien en valeur relative qu'absolue, avec comme alternative une hausse des avances remboursables.
- Le premier semestre 2020 s'avère inférieur à la moitié de l'année 2019. Cela peut s'expliquer pour partie
 - par un ralentissement de l'activité sur certains outils du fait de la COVID,
 - dans certains cas, l'action n'est pas linéaire et pourra être plus importante au second semestre,
 - une partie de l'action régionale pour faire face à la crise sanitaire s'est faite au travers d'outils non inclus dans le FIER.

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Présentation des dispositifs dédiés à la gestion de la crise sanitaire

Pour rappel, la Région a adopté le 10 avril 2020 son Plan d'urgence et de solidarité pour les entreprises de Provence Alpes Côte d'Azur impactées par le COVID 19.

L'intervention auprès des entreprises se matérialise au travers :

- des dispositifs tournés vers les entreprises et dédiés à la gestion de l'urgence par la Région,
- des outils du FIER, renforcés pour faire face à cette crise sanitaire.

Ces outils financiers s'inscrivent en complémentarité des mesures de l'Etat en réponse à l'urgence (Fonds de Solidarité National, PGE ...).

A noter aussi que des aides ont été mises en place vers d'autres acteurs ou de manière sectorielles, qui ne seront pas développées dans cette présentation (Aides à l'agriculture, à la culture, au personnel médical, chèques vacances ...).

Depuis le 22 avril et jusqu'à ce jour, l'ensemble de ces aides font l'objet d'un reporting hebdomadaire avec, pour chacune, le nombre de dossiers par département et les montants respectifs.

Les outils régionaux dédiés à la gestion de la crise

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

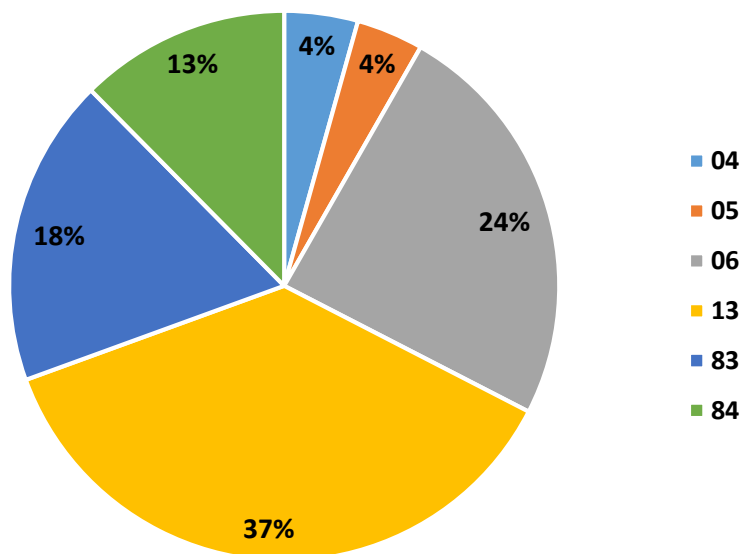
Le Prêt COVID Résistance

- Prêt à taux zéro compris entre 3 000 et 10 000 €, avec différé de remboursement, destiné à tout type d'entreprise de moins de 20 salariés et connaissant une baisse d'activité liée à la crise sanitaire.
- Fonds financé par le Région, la Banque des territoires et plus de 80 collectivités territoriales et mis en œuvre par le réseau Initiative avec la collaboration de tous les partenaires de « Mon projet d'entreprise » et du FIER de proximité.
- 5.454 dossiers instruits, dont 3.409 validés en date du 6 novembre.
- 24,1 M€ de prêts.
- 8.065 emplois maintenus

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le Prêt COVID Résistance

Répartition des 24,1M€ de prêts par département

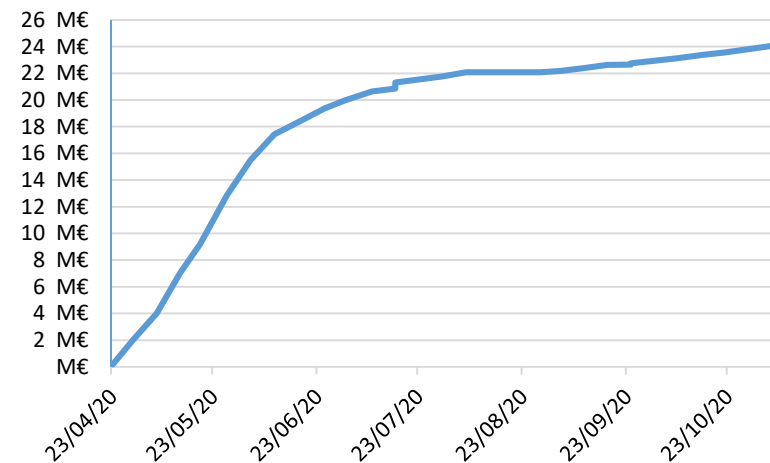


- Courbe à tendance logarithmique, puisque 80% des prêts avaient déjà été octroyés le 25 juin.
- Très forte demande suite à la mise en place du fonds au printemps 2020 qui s'est ralentie pendant la saison estivale. Une forte reprise de la demande a été constatée ces dernières semaines.

● De nouveau, la répartition est conforme au tissu économique régional, même si légèrement inférieure dans les Bouches du Rhône et des Alpes Maritimes.

● 12 millions restent disponibles, auxquels la Région va réinjecter 5 millions d'euros, soit un total de 17 millions de prêts décaissables sur cette deuxième vague priorisés à destination des commerces fermés et au secteur du tourisme.

Progression des montants prêtés entre le 24 avril et le 6 novembre



Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

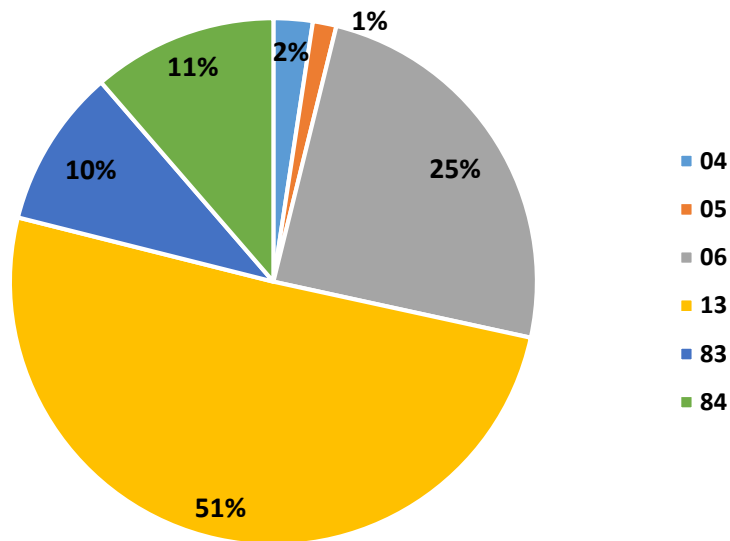
Le Prêt Rebond (cofinancé par les fonds FEDER)

- Prêt à taux zéro en partenariat avec la Banque publique d'investissement (BPI).
- Montants de 10 K€ à 300 K€ pour toutes les entreprises de plus d'un an d'existence, tout secteur d'activité (sauf secteur agricole).
- 448 prêts accordés au 8 novembre
- 34,9 M€ prêtés aux entreprises.
- 4.449 emplois maintenus

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le Prêt Rebond (cofinancé par les fonds FEDER)

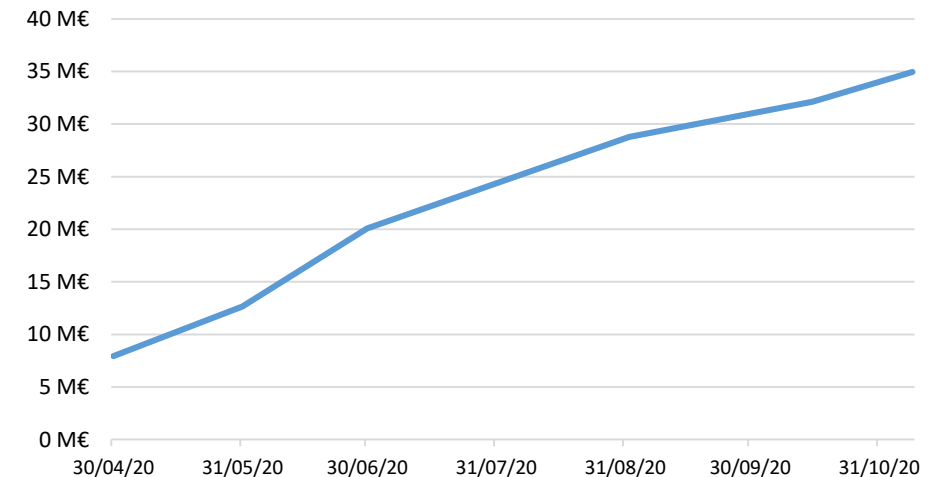
Répartition des 34,9 millions d'encours de prêt rebond accordés par département



- Les Bouches du Rhône représentent plus de la moitié des prêts rebonds accordés, alors que les départements Hauts Alpes seulement 3%.

- La progression est relativement linéaire. Cela pourrait témoigner du besoin constant des entreprises pour ce type de financement.

Evolution des encours accordés du 30 avril au 8 novembre



Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

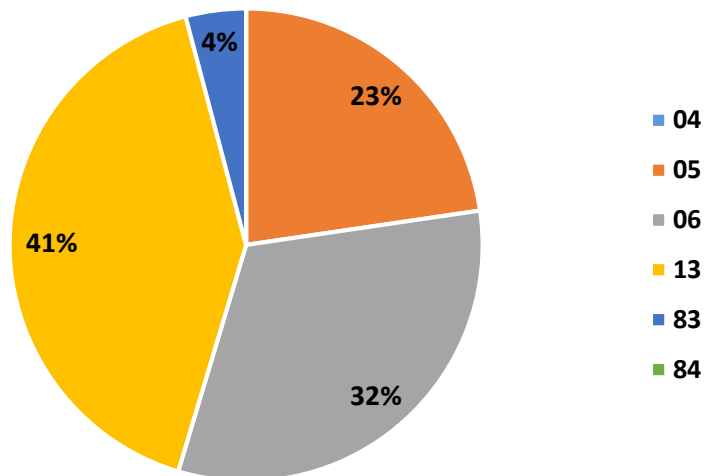
Le Prêt ESSOR – Prêt Relève Solidaire

- Prêt à taux zéro compris entre 10 000 et 100 000 €, avec différé de remboursement, à destination des entreprises de l'ESS ayant un fort impact social et territorial touchées par la crise sanitaire.
- Fonds déployé à l'initiative de la Banque des Territoires par France Active Provence Alpes Côte d'Azur, avec l'appui de la CRESS et abondé par la Région, la Caisse d'Epargne, France Active national et les Métropole d'Aix-Marseille et Nice.
- Premier comité d'engagement en juillet 2020
- 10 demandes accordées au 6 novembre
- 485K€ prêtés aux entreprises.
- 125 emplois maintenus

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le Prêt ESSOR – Prêt Relève Solidaire

Répartition des 485K€ de prêts par départements

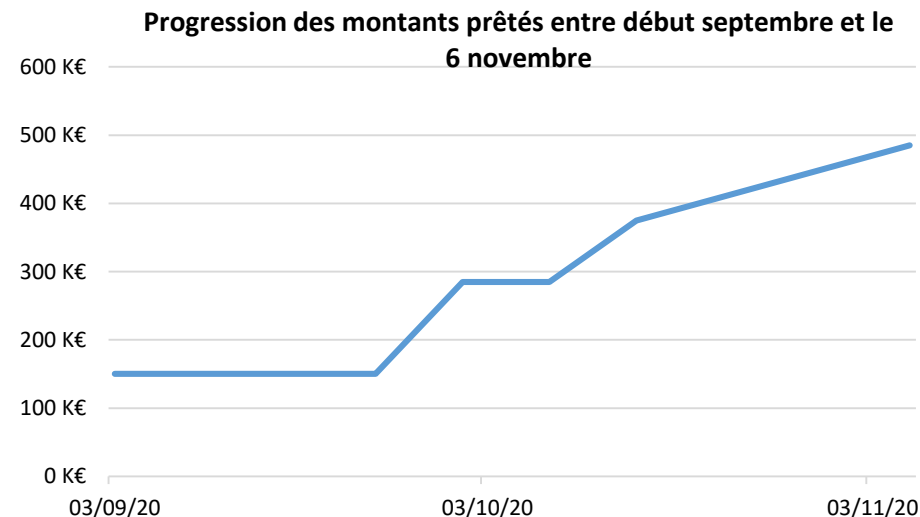


- Peu de dossiers jusqu'à présent, aucun dans les départements des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse.

- Cette faible consommation à ce jour pourrait être due à l'effet amortisseur des subventions annuelles maintenues dans certains secteurs de l'ESS, au recours au PGE, ainsi qu'à une défiance des structures ESS vis-à-vis de l'endettement.

- Après une stagnation le premier mois, la communication autour du dispositif semble porter ses fruits et la croissance est désormais régulière.

- Une nouvelle campagne de communication a été lancée par France Active et la CRESS, ainsi que des webinaires lancés début novembre.



Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

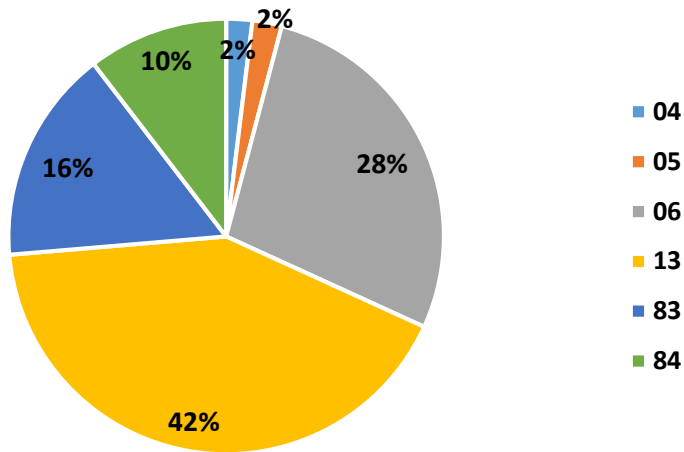
Le Volet 2 du Fonds National de Solidarité

- Aide pouvant aller jusqu'à 10K€, mobilisable une seule fois.
- Dossiers à déposer entre le 15 avril et le 15 octobre.
- 9.727 dossiers instruits par la Région, dont 4.969 validés en date du 6 novembre
- 20,8 M€ octroyés aux entreprises.
- 13.881 emplois maintenus

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le Volet 2 du Fonds National de Solidarité

Répartition des 20,8M€ octroyés aux entreprises par département

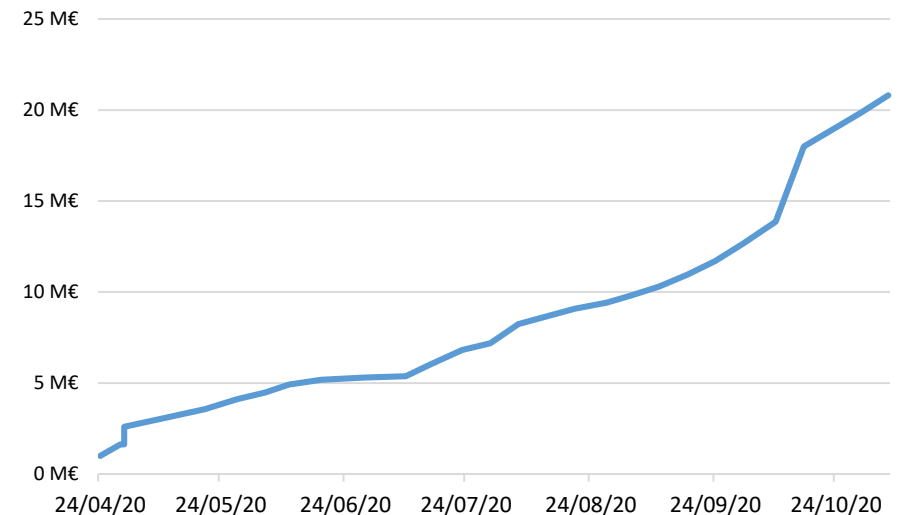


- Répartition conforme au tissu économique régional.

- Progression relativement linéaire, qui peut s'expliquer par l'étalement des demandes et l'élargissement progressif des critères qui ont conduit à une hausse progressive du nombre d'entreprises éligibles.

- Le dernier délai pour le dépôt des dossiers était le 15 octobre. Si il restait jusqu'à présent un reliquat de dossiers en instance d'instruction, les montants accordés devraient rapidement se stabiliser.

Progression des dossiers entre le 24 avril et le 6 novembre



Les principaux outils de l'Etat à destination des entreprises régionales

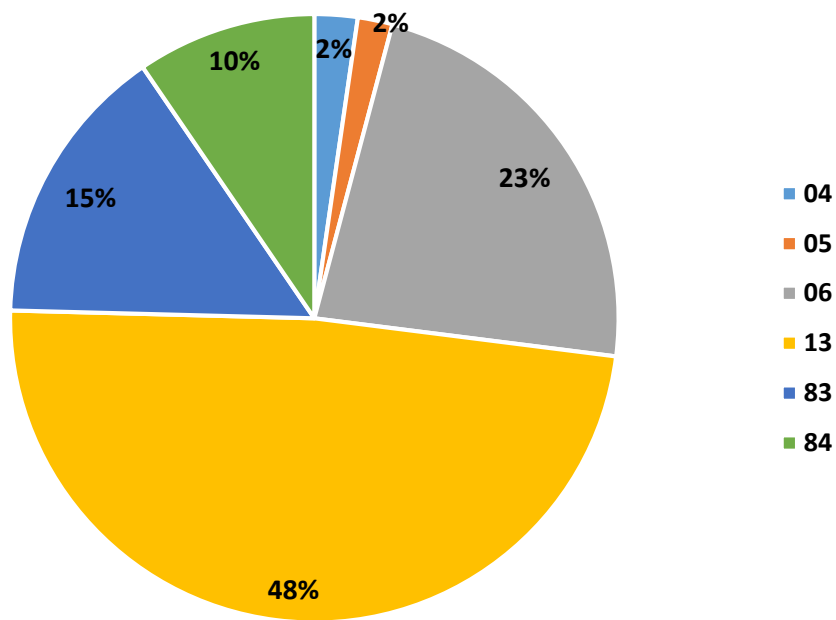
Le Prêt Garanti par l'Etat

- Prêts garantis à hauteur de 90% par l'Etat.
- Différé de remboursement d'un an, durée maximale de remboursement 6 ans.
- 64.926 prêts garantis.
- 9.934,76 M€ de prêts accordés.

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le Prêt Garanti par l'Etat

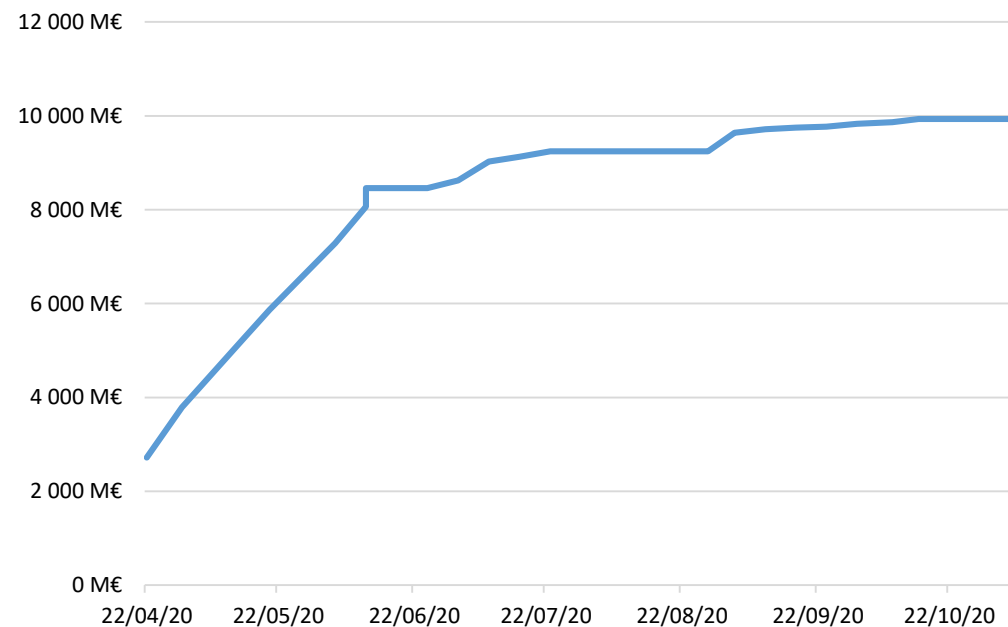
Répartition des 9,93 milliards de PGE par département



- De nouveau, dans la mesure où les critères d'éligibilité du PGE étaient extrêmement larges, les entreprises de tous les départements en ont bénéficié.

- A l'instar du prêt COVID Résistance, les principales demandes se sont portées sur les premiers mois, puisque plus de 80% des PGE avaient été octroyés au 11 juin.

Evolution du prêt garanti par l'Etat entre le 22 avril et le 6 novembre



Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

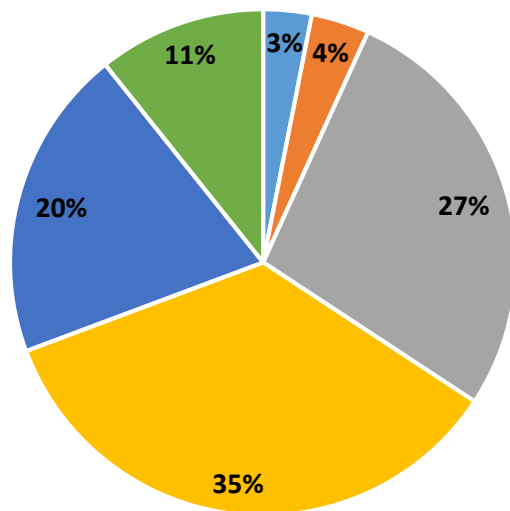
Le Volet 1 du Fonds National de Solidarité

- Aide mensuelle pouvant aller jusqu'à 1.500€
- Dispositif utilisé 481.632 fois, par 180.825 entreprises différentes
- 654,32M€ octroyé aux entreprises en date du 6 novembre.

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Le Volet 1 du Fonds National de Solidarité

Répartition des 654,32 millions d'aide du volet 1 du FNS par département



- Les conditions d'accès au volet 1 étant larges, toutes les entreprises de la région ont pu en bénéficier.

04
05
06
13
83
84

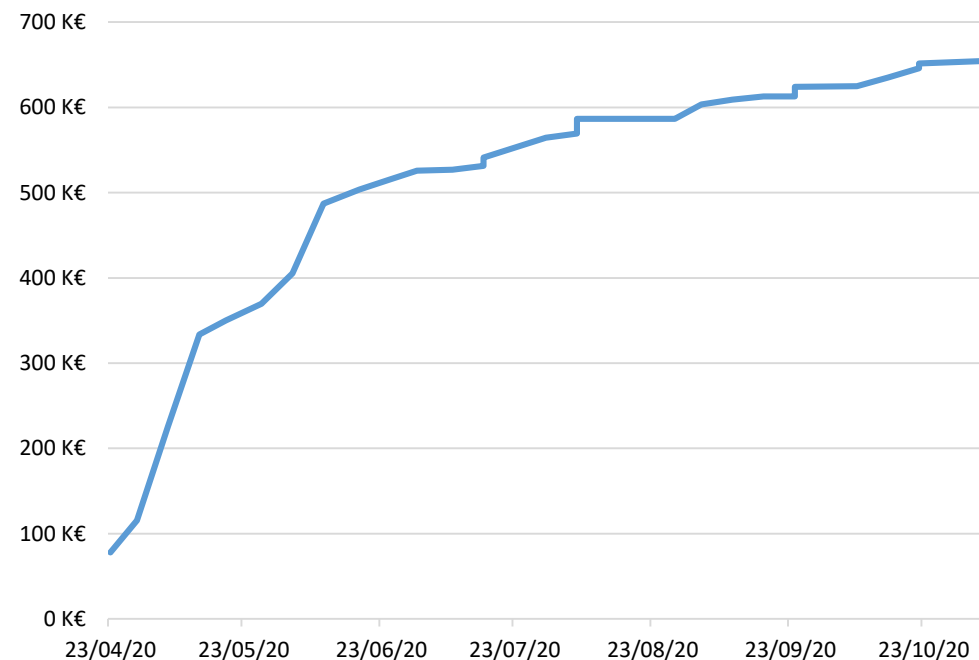
- Progression relativement régulière, car une nouvelle demande était à faire tous les mois.

- Dispositif non renouvelé cet été à l'exception des entreprises éligibles au Plan Tourisme, expliquant le ralentissement des accords.

- Au mois d'octobre, le dispositif a connu un nouvel élargissement des critères d'éligibilité ainsi qu'une hausse du plafond, ce qui pourrait conduire à une nouvelle croissance sur les semaines à venir.



Courbe d'évolution entre le 22 avril et le 6 novembre



Les outils du FIER mobilisés face à la Crise

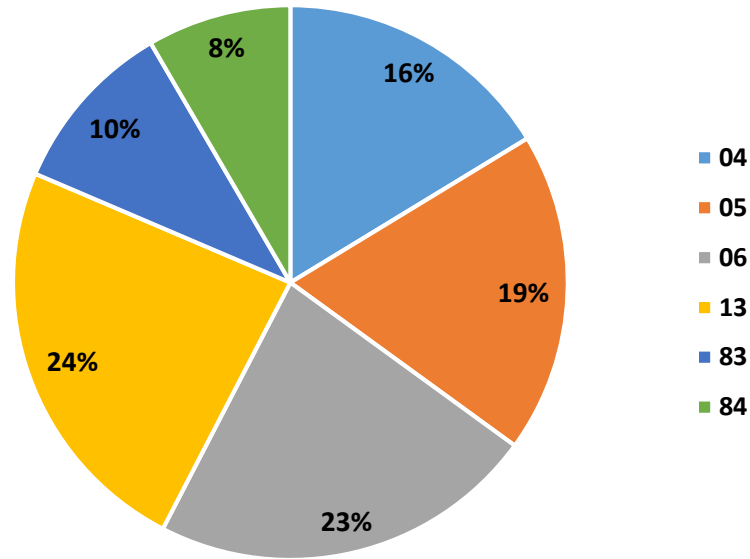
Sud Garantie

- 47 garanties de prêt accordées entre le 1^{er} avril et le 6 novembre.
- 12,8 M€ de prêts garantis.
- 507 emplois maintenus.

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Sud Garantie (cofinancé par les fonds FEDER)

Répartition des 12,85 millions de prêts garantis par département

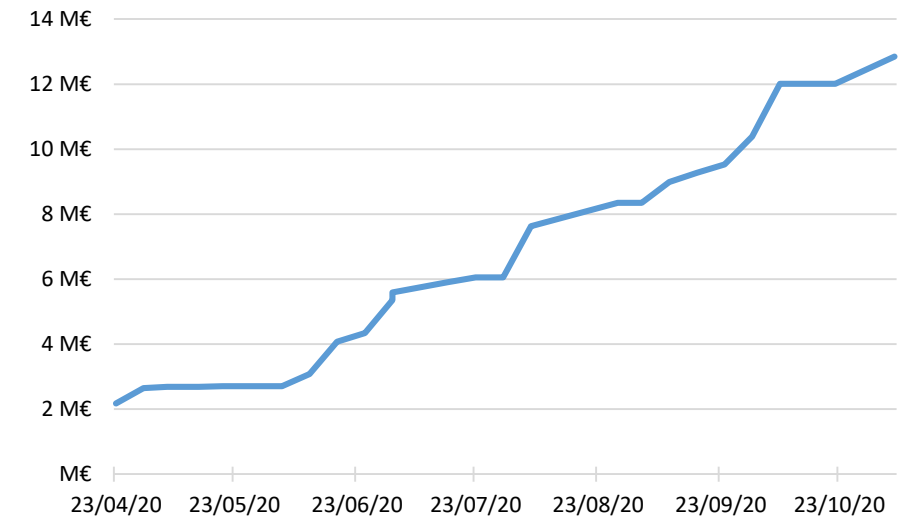


- Sur cette période, les départements Hauts Alpes représentent plus du tiers des prêts garantis contre moins de 20% en temps normal.

- La part des Bouches du Rhône et encore plus les Alpes Maritimes diminue d'autant, tandis que le Var et le Vaucluse restent stables.

- Contrairement au PGE, les demandes ont été relativement régulières et continuent d'affluer.

Courbe d'évolution entre le 22 avril et le 6 novembre



Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

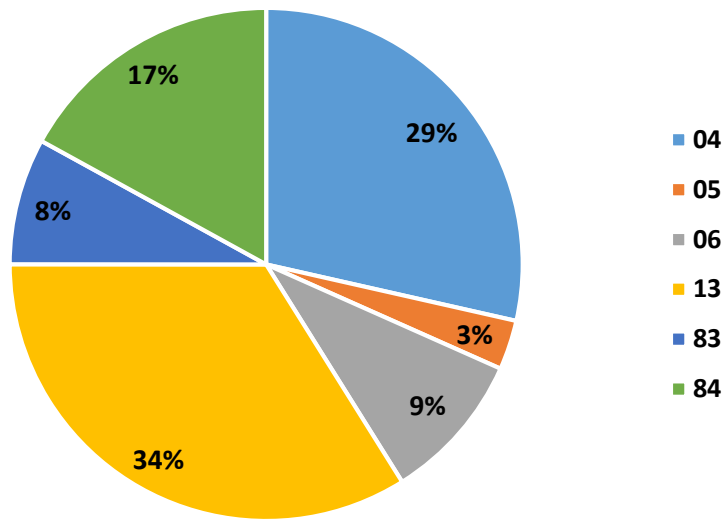
Région Sud Défensif & Attractivité

- 43 dossiers en lien avec la crise sanitaire instruits depuis la session de juin.
- Prévisionnel de 14,4 M€ en incluant la session de décembre.

Le suivi des outils relatifs à la crise COVID

Région Sud Défensif & Attractivité

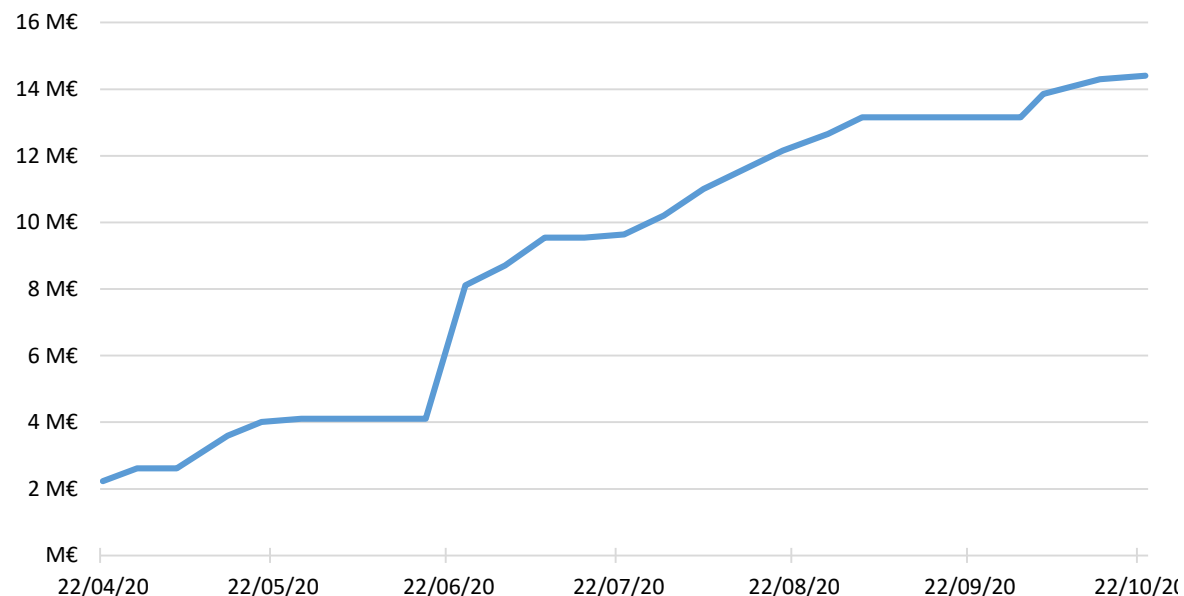
Répartition des 14,4 M€ accordés ou budgétés par département



- Part notable des Alpes de Haute Provence, avec près de 30%, en grande partie due à l'accompagnement de l'entreprise SANOFI sur ce territoire.

- Formation d'un palier au mois de juin, le prévisionnel de la session d'octobre n'ayant été intégré au reporting qu'en juillet. Depuis cette date, les dossiers sont inclus « au fil de l'eau » de manière prévisionnelle.

Utilisation prévisionnelle du dispositif depuis le 22/04/2020



Les dispositifs du Plan de Reconquête en faveur des entreprises

Les dispositifs du Plan de Reconquête en faveur des entreprises

Dispositifs financiers spécifiques issus Plan de reconquête approuvé le 9 octobre 2020 par l'Assemblée plénière :

Région SUD Investissement (RSI) Compartiment Prêt COVID :

De 15K€ à 200K€ pour renforcer les fonds propres d'une entreprise
60 dossiers déposés à mi novembre

INVESTour :

Prêt participatif de 15K€ à 200K€ dédié au secteur du tourisme, durablement impacté
17 dossiers déposés à mi novembre

Parcours SUD Industrie 4.0 :

Accompagnement et aide à l'investissement pour la modernisation de l'appareil productif des industries (subvention de 50K€ à 200K€)
34 entreprises inscrites au parcours depuis le 15 octobre

Innovation:

Réactivation du PRI (partenariat régional d'innovation) afin d'assurer une continuité d'action publique entre le PIA 3 et le PIA 4. Subvention ou avance remboursable de 100K€ à 500K€.
5 dossiers déposés à mi novembre

**Merci de votre
attention**

Annexes

Exemples d'entreprises accompagnées par le FIER

Alpes de Haute Provence

- Subvention de **4M€** pour **SANOFI** au titre de **Sud Attractivité** en octobre 2020, pour la création d'un nouveau centre d'accélération des lancements et d'innovation dans le domaine de la chimie destiné à anticiper le lancement de nouveaux principes actifs pharmaceutiques grâce au développement industriel et expérimental pour un montant estimé à 76M€.
- **Garantie** à 70% de deux prêts pour un montant total de **255K€** par Sud Garantie au bénéfice de **l'EARL Le Claveau**, qui produit principalement des pommes. Financement de la mise en place de l'aquaphyto et de serres maraîchères, ainsi que l'acquisition de nouvelles plantations.
- L'entreprise **TOSSOLIA** a été soutenue grâce au dispositif **PARGEST** à hauteur de **200K€** en mars 2018 et **145K€** en juillet 2019 pour des investissements industriels. Celle-ci a pour activité la fabrication de produits alimentaires végétaux (à base de tofu notamment).
- L'année dernière, **Initiative** a octroyé un prêt d'honneur de **3K€** aux « **chevauchées de Sarah** », pour la création de l'activité d'accompagnatrice touristique équestre dans le Verdon.
- En 2018, **EUROSPIRIT** a été accompagné par **RSI prêts** à hauteur de **105K€**, pour le développement de son activité. Il s'agit de la conception, production et vente de crème glacées et sorbets artisanaux sous la marque « Scaramouche ».

Exemples d'entreprises accompagnées par le FIER

Hautes Alpes

- Subvention de **45K€** en octobre 2019 dans le cadre du dispositif **CEDRE** au bénéfice des **Salaison du Champsaur**. Il s'agit d'une charcuterie de 17 salariés, avec et 3 perspectives de créations d'emplois. L'aide vise à atteindre une gamme 100 % sans allergènes, développer les marchés des départements limitrophes, développer la boutique physique et virtuelle et mettre en place du tourisme industriel. L'accompagnement par un expert RSE Démarche RSE va permettre de renforcer cette démarche aura un impact sur toute la filière et partenaires économiques locaux.
- Subvention de **150K€** en mars 2020 au titre du dispositif **Sud Défensif** pour l'entreprise **SAS Alpes Méditerranée Charpente**, qui œuvre dans le domaine de la construction de maisons bois et de charpentes (42 salariés). Financement des travaux de reconstruction du bâtiment abritant l'unité de production, entièrement détruit par un incendie, pour un coût total de 1,5M€.
- Prêt participatif de **130K€** octroyé par **RSI Prêts** pour le développement de **WELCO INDUSTRIES**, fabricant d'équipement aérauliques et frigorifiques, tels que des compresseurs de réfrigération et de climatisation spéciaux pour des applications aéronautiques et de défense.
- La **brasserie BIO de Chorges Lac de Serre Ponçon** a obtenu un **prêt TTPE** d'un montant (forfaitaire) de **10K€** en janvier 2020 pour le développement de son activité. Société créée en 2016 par deux associés, comptant aujourd'hui 4 personnes pour répondre à la demande, avec la prochaine ouverture d'un magasin au printemps 2021.

Exemples d'entreprises accompagnées par le FIER

Alpes Maritimes

- Subvention pour **AQUAREVE** à hauteur de **45K€** octobre 2019 dans le cadre du dispositif **Cèdre**. Entreprise de fabrication et vente de piscine, spas et matériel spécialisé, déjà engagée dans la transition écologique (processus de fabrication revu pour des coffrages réutilisables), qui bénéficie d'un accompagnement RSE et transition écologique avec comme objectifs : la réalisation de piscines basse consommation d'énergie, la lutte contre l'obsolescence programmée, l'économie d'énergie et le développement d'une offre de récupération et remise sur le marché de robots de piscine d'occasion.
- Investissement à hauteur de **1,9M€** dans l'entreprise **CINTOO 3D** au travers du **fonds d'amorçage**. Il s'agit d'une plateforme en mode SaaS pour l'optimisation, la compression et la visualisation de modèles, la commercialisation et distribution de logiciels. Les perspectives de développement portent sur le développement d'une plateforme capable de faire de la reality data management à partir de compression de reality data capture en 3D, pour le domaine de l'Architecture et du Bâtiment).
- Les entreprises **AVISTO TELECOM** et **EPICNPOC** ont bénéficié respectivement de **200K€** et **250K€** au titre du **PSPC** dans le cadre du Projet collaboratif ADAVEC labellisé par le pôle SCS. L'objectif de ce projet est de construire un prototype permettant à un véhicule autonome d'adapter continuellement son niveau d'autonomie en fonction des conditions de circulation et de sécurité.
- La société **BLACKBEARD** a reçu une avance remboursable de **100K€** en mars 2020, *via* RS Attractivité pour un projet estimé à 600K€. Il s'agit d'une startup du secteur de la beauté et du bien-être qui a ouvert son établissement principal en août 2018. Véritable lieu de vie et de bien-être ayant pour cible un public français, international, au travers de son magasin et également en ligne. Le but étant de faire la promotion du savoir-faire régional en matière de cosmétique et de parfumerie.

Exemples d'entreprises accompagnées par le FIER

Bouches du Rhône

- La société **BAEVER** s'est vue accorder en mars 2020 une subvention de **9K€** au titre de l'aide à la modernisation par l'investissement (**AMI**), face à un projet de 30K€. Elle est spécialisée dans le recyclage et la destruction du papier. Le projet soutenu porte sur des travaux de second œuvre pour l'aménagement de nouveaux locaux mieux situés et mieux adaptés à l'activité. Ce projet permettra d'accélérer la croissance de l'entreprise.
- **ALCRYS** a bénéficié à la fois de **RSI Capital** en décembre 2018 pour **370K€** et de **Sud Garantie** en novembre 2019 pour **216K€**, en vue de financer son développement. Elle est spécialisée dans la conception, production et commercialisation d'équipements innovants pour des solutions de régularisation de pression des fluides industriels (gaz & hydrogènes), au travers notamment de technologies solaires.
- **La Toile du Boulanger** a bénéficié d'un **prêt TTPE** de **10K€** en mai 2019 afin de financer sa croissance. Il s'agit d'une entreprise de textile pour les boulangeries (toile enfourneur, tapis ...), qui s'est également mobilisé pour fabriquer des masques sanitaires entre mai et juillet 2020).
- La société **SOULEIADO** a été accompagnée par **RS Défensif** au travers d'une avance remboursable de **400K€**. Elle est spécialisée dans la confection d'articles de fantaisies en tissus pour femmes, hommes, enfants et ameublement. Le 14 mars 2020, les 23 magasins dont 17 en région Sud ont fermé. Cette décision a privé l'entreprise de 93% de son chiffre d'affaires, et a asséché leur trésorerie ce qui a généré une procédure de sauvegarde. L'aide régionale a permis d'accompagner l'entreprise afin de passer ce cap difficile et de maintenir les 93 emplois actuels.

Exemples d'entreprises accompagnées par le FIER

Var

- **LUCHTA BOIS** a bénéficié d'un prêt d'honneur création en janvier 2019 d'une plateforme **Initiative** pour un montant de **3,6K€**. Cette société est spécialisée dans la conception et la réalisation de construction bois sur mesure et notamment d'habitat minimaliste (habitat léger et écologique) en éco matériaux bio sourcés.
- La société des **PATES LANZA** à obtenu une Aide à la Commercialisation (**ACO**) d'un montant de **2,6K€**, face à un projet de 5,2K€, afin de structurer sa communication. La société est spécialisée dans la fabrication et commercialisation de pâtes fraîches (dont une gamme bio) auprès d'un réseau de grandes surfaces alimentaires et de collectivités au niveau national.
- La société **CS GROUP**, intégrée au **PSPC** dans le cadre du projet collaboratif labellisé par le pôle Mer Méditerranée « Endoume », a reçu une subvention de **142K€** en octobre 2020. La solution Endoume, constituée d'une station côtière intégrée, légère et facilement déployable et de petites balises embarquées à bord des navires coopératifs, vise à détecter et reconnaître en temps réel toute présence dans une zone maritime, partager la situation de zone au profit de l'ensemble des acteurs coopératifs, qu'ils soient en mer ou à terre, classifier l'ensemble des détections afin de discerner en temps réel toute menace potentielle et proposer une action à son encontre et enfin assurer le contrôle des accès dans la zone maritime.
- La société **Constructions Industrielles de la Méditerranée** a bénéficié d'une subvention de **600K€** en mai 2019 au titre de **Région Sud Attractivité**. La CIM est spécialisée dans la conception, la production des systèmes et équipements destinés à répondre aux besoins des marchés de la défense, de l'énergie, de l'industrie de pointe et de la recherche scientifique et technologique. Son produit phare est le pont flottant motorisé (PFM). L'investissement, portait sur une nouvelle version de PFM pour un coût de 10M€, intégrant les équipements/matériels et permettant la création de 50 emplois.

Exemples d'entreprises accompagnées par le FIER

Vaucluse

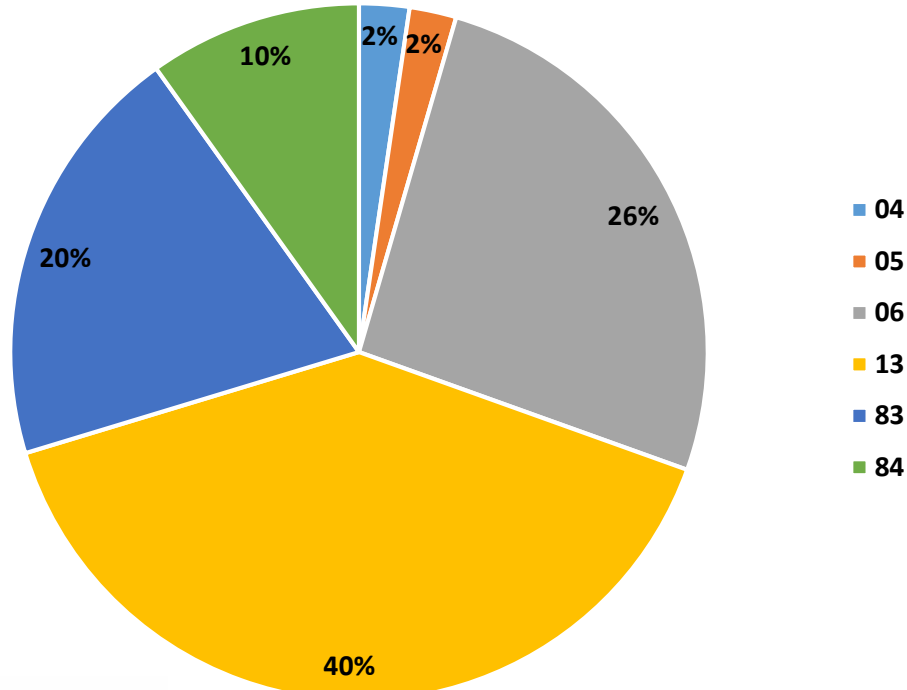
- **La boutique de Line** a obtenu un prêt d'honneur et un micro crédit de **4K€ chacun** de la part de **l'ADIE CREATION**. Entreprise de savonnerie et cosmétiques artisanaux par une ex croupière de casino (Pauline BER). Création à base de produits locaux (huile d'olive, miel, huiles essentielles) et sans additifs et avec le moins de déchets possible pour le packaging. Aujourd'hui la gamme s'est enrichie, site internet structuré et vente en ligne (DRIVE pendant la Covid) et est devenue SAULE cosmétique.
- **La SALLE BLANCHE (LSB)** a bénéficié d'une avance remboursable pour **200K€** en mai 2020 grâce au PIA3. Cette société est spécialisée dans la conception et fabrication de blocs opératoires et d'unités de préparation d'anticancéreux en proposant une solution globale BioGuard combinant production reproductible, forte préparation usine et intégration de toutes les fonctionnalités. Le projet consiste à développer un configurateur 3D qui permettra aux partenaires internationaux de LSB de concevoir des blocs et unités de manière rapide et optimale (ergonomie, sécurité, conformité réglementaire, traçabilité).
- Octroi d'une subvention de **250K€** en mars 2018 *via RS Attractivité* à **CLARANOR**, entreprise de décontamination d'emballages par lumière pulsée. Le projet d'un montant total de 5,3M€, portait sur la construction d'un nouveau bâtiment siège social et atelier de production, et nouveaux développements produits.
- Prise de participation de **RSI Capital** à hauteur de **400K€** au capital de **MILLIONS ROADS**. Cette dernière réalise du conseil en systèmes & logiciels informatiques pour l'orientation universitaire et professionnelle. Ce service permet aux clients, écoles et instituts de formation, de collecter des données plus nombreuses et plus qualitatives pour les anciens élèves.

Bilan de l'action régionale depuis 2017

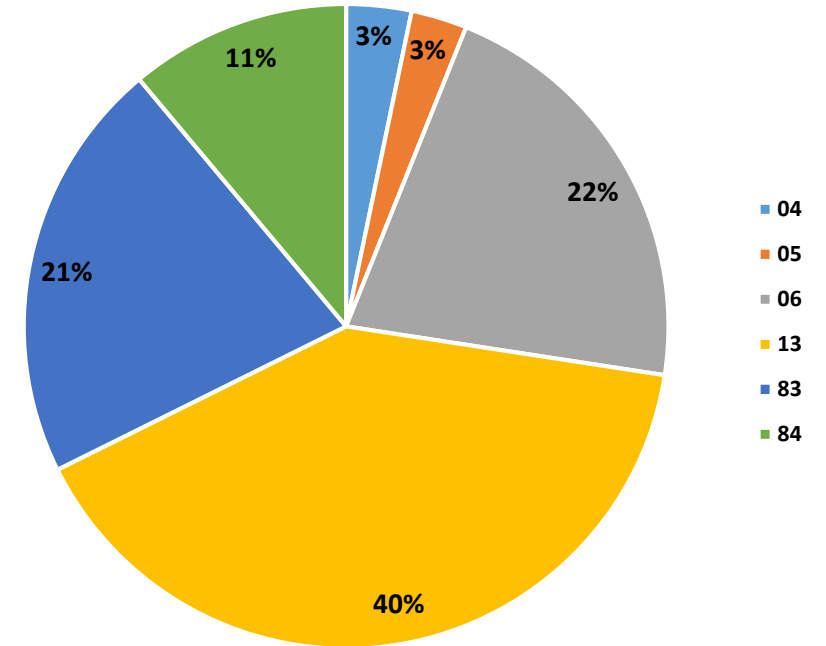
Préambule – Répartition de la population et des entreprises sur le territoire

- Lien étroit entre le nombre d'entreprises créées et les données démographiques.

Répartition des entreprises créées par département sur un an



Répartition de la population par département

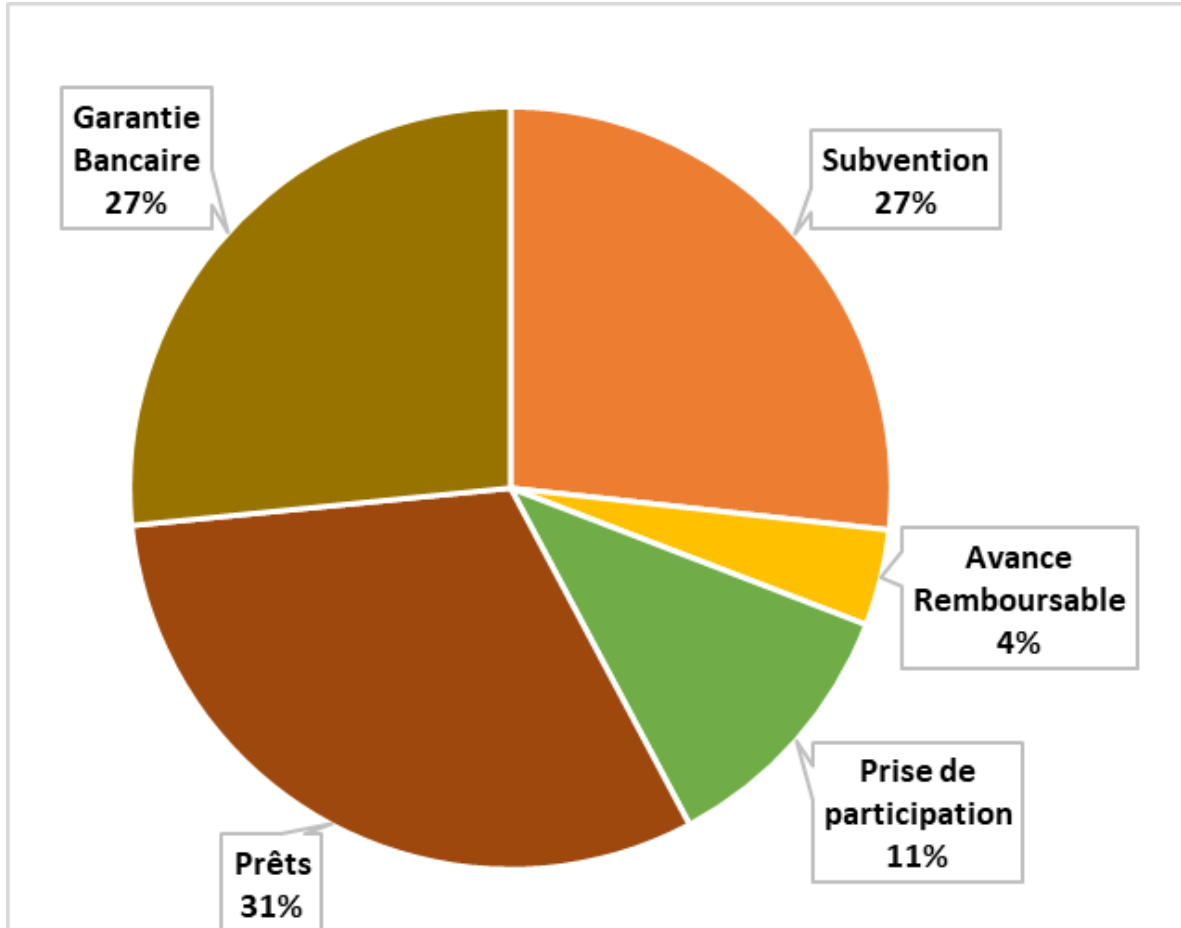


Source : Insee -
Estimations de
population (résultats
provisoires arrêtés fin
2019).

- Prédominance des créations dans les Bouches-du-Rhône.
- Attractivité des Alpes Maritimes qui contribuent pour 26% des entreprises créées avec 22% de la population.
- Chiffres stables par rapport à l'année précédente

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par année

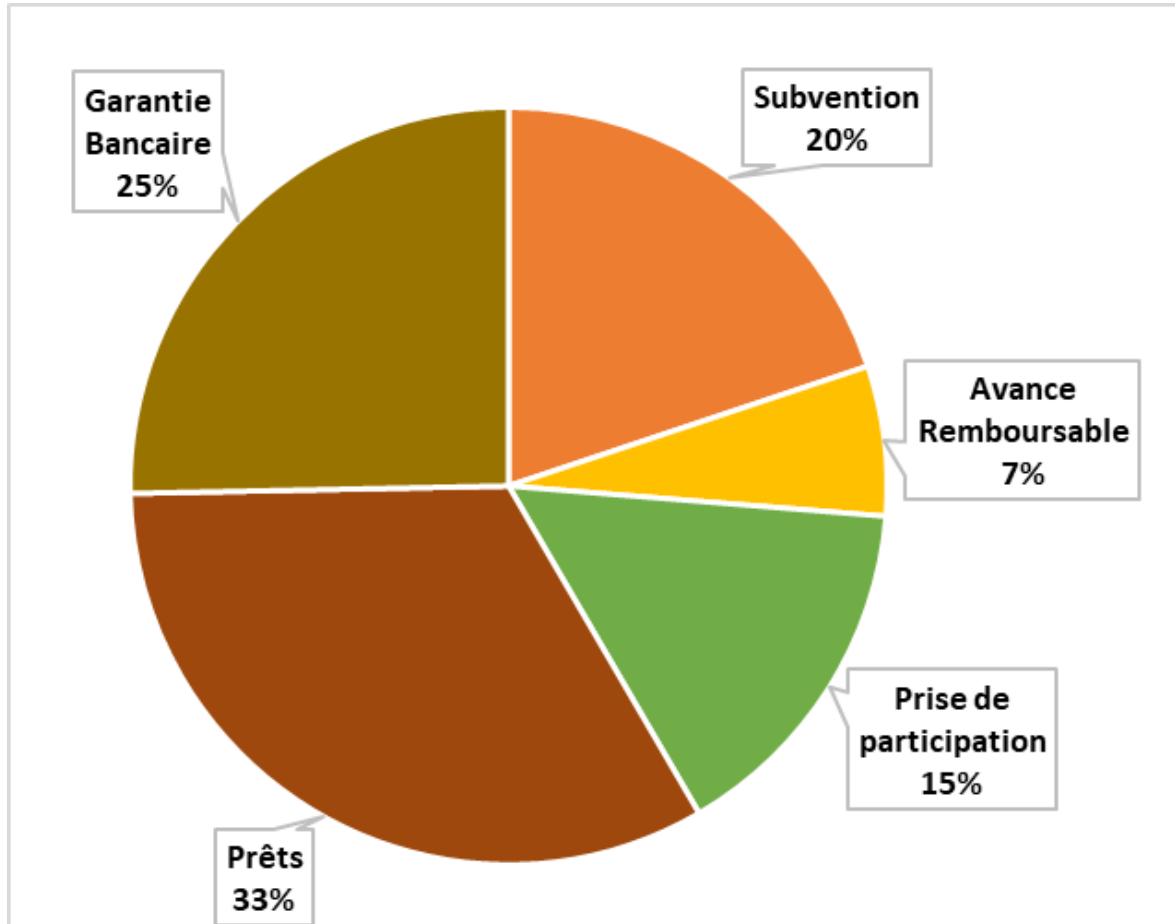
Répartition des 68,36M€ d'action régionale par type d'aides en 2017



- Les prêts représentent la part la plus importante (31%) de l'intervention. Cette catégorie regroupe aussi bien les prêts d'honneurs aux porteurs de projets que les prêts, notamment participatifs, aux entreprises.
- Les subventions étaient aussi largement plébiscitées (27%). A contrario, les avances remboursables, souvent présentées comme une alternative, restaient en retrait (4%).

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par année

Répartition des 79,97M€ d'action régionale par type d'aides en 2018



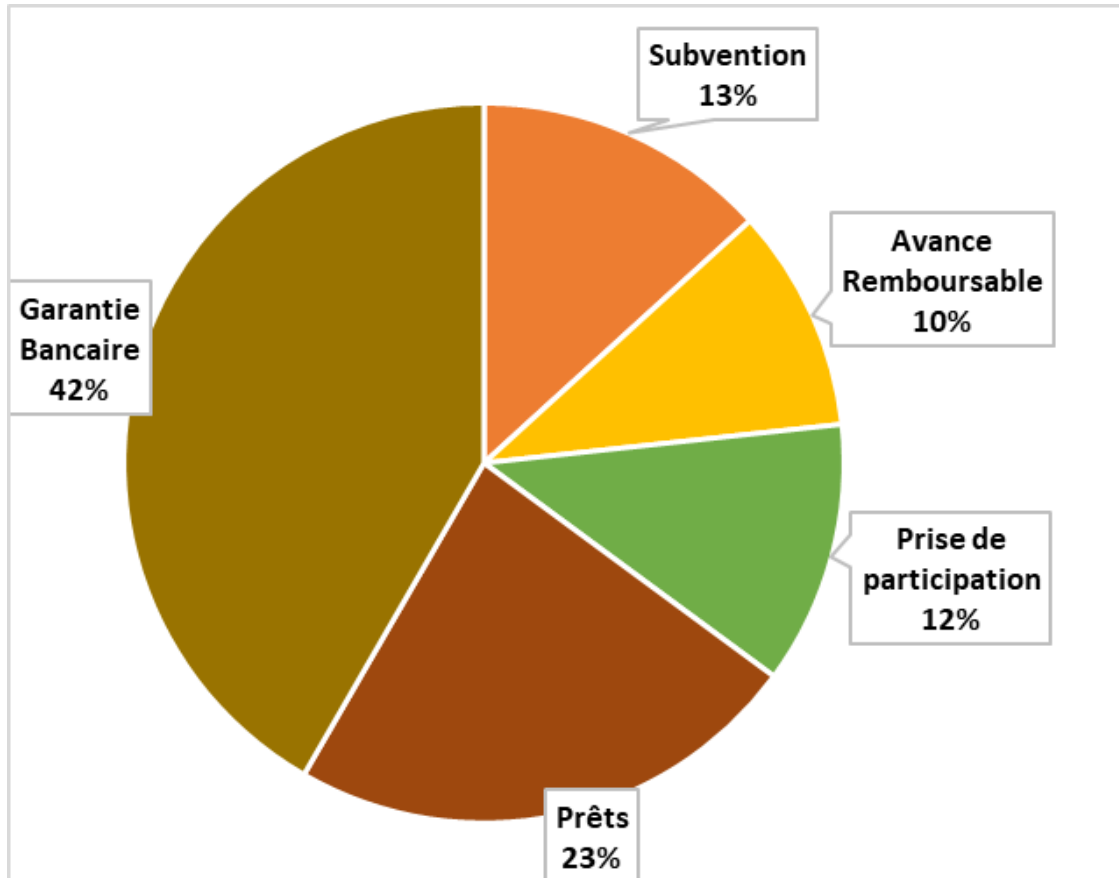
- Montée en puissance de l'action régionale, 79,297€ contre 68,53M€ en 2017.

- Part plus importante des prises de participation, principalement grâce à un doublement de l'intervention de RSI – Capital Investissement.

- A l'opposé, les subventions sont en diminution notable, aussi bien en valeur relative qu'absolue, notamment Sud Attractivité.

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par année

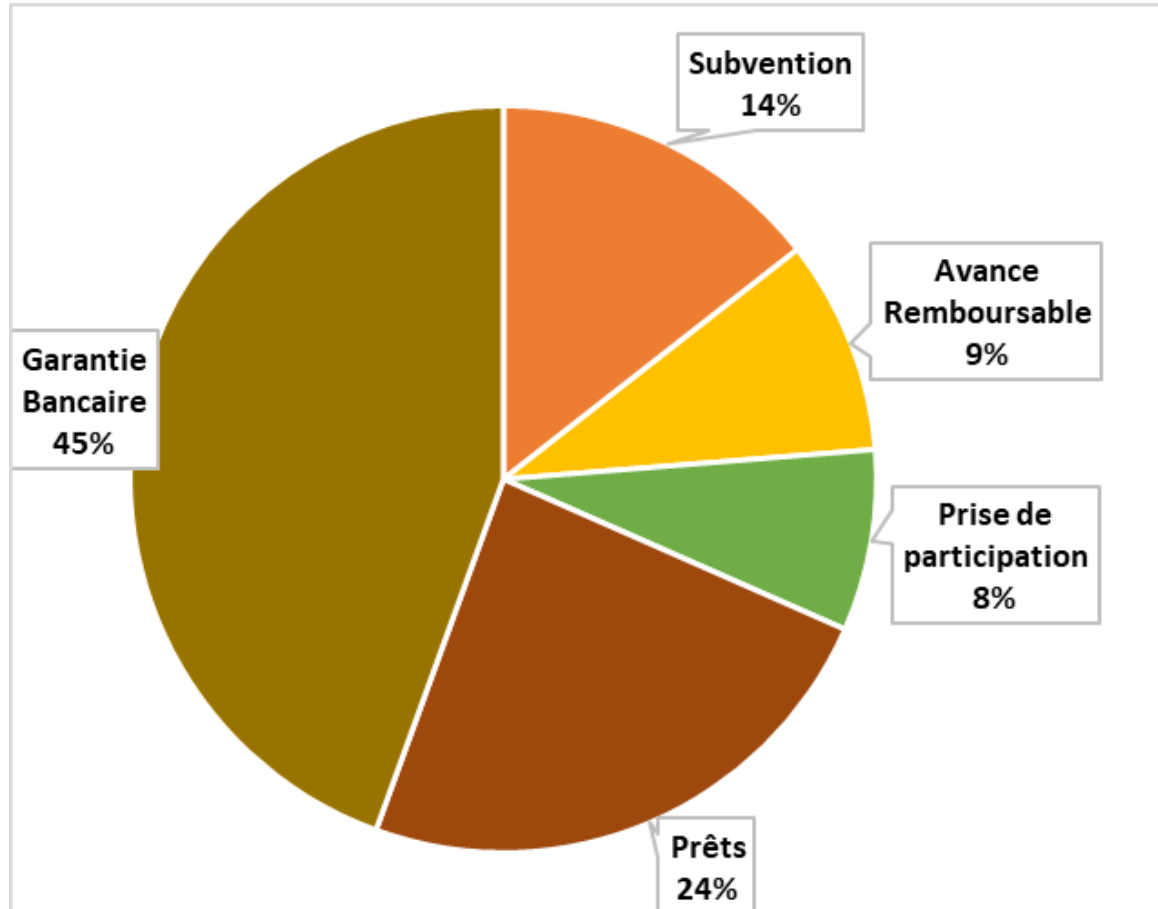
Répartition des 110,09M€ d'action régionale par type d'aides en 2019



- Poursuite de la croissance de l'intervention régionale, de plus de 60% en 2 ans.
- La garantie devient le premier levier d'action régional (42%), avec le démarrage en décembre 2018 du dispositif Sud Garantie, qui bénéficie d'un effet de levier important (au moins 14,3).
- En contrepartie, le recours aux prêts directs est en recul.
- Le recours aux subventions diminue à nouveau (de 26% en 2017 à 13% en 2019), avec comme principale substitution la mobilisation d'avances remboursables (4% en 2017 contre 10% en 2019).

Bilan de l'action régionale depuis 2017 par année

Répartition des 49,23M€ d'action régionale par type d'aides au 1^{er} semestre 2020



- Stabilisation de la part des garanties bancaires après 2 années de hausse (45% au premier semestre 2020 contre 25% en 2018)
- Hausse d'un point des subventions, probablement en réaction à la crise sanitaire.
- Nouveau recul des prises de participation, notamment au niveau de RSI Capital. Ce phénomène devrait se corriger au second semestre.
- Une partie de l'action régionale s'est faite en réaction à la crise sanitaire, notamment au travers de dispositifs spéciaux, non inclus dans le FIER.

SUD Garantie

La Région se porte garante des prêts octroyés aux chefs d'entreprises par les banques afin de soutenir leur développement, la création d'emplois et d'entreprises (par l'intermédiaire de BPI, opéré par les banques)

Objet : Garantir les prêts des entreprises obtenus auprès des établissements bancaires

→ Garantie jusqu'à 70 %;

→ Sur des prêts de 1 000 € à 1 800 000 € ;

Objectifs :

- Réduire les difficultés d'accès au crédit des PME de toutes tailles ;
- Faciliter le financement du besoin en fonds de roulement des PME ;
- Pour les banques, augmentation de leur capacité de prise de risque et effet incitatif sur l'octroi de crédits.

Effet attendu pour les PME :

- Diminution du niveau de garantie personnelle des chefs d'entreprises ;
- Possibilité d'abaissement du taux d'intérêt du prêt ;

Cibles : Toutes PME (dont microentreprises), tout secteur, tout stade de vie.

Région SUD investissement, le Prêt

La Région, par le biais d'une société dont elle est seule actionnaire, octroie des prêts aux PME (Gestionnaire ACG Management)

Objet : Octroi de prêts aux PME du territoire

→ Prêt de 15 000 € à 200 000 €

(Cofinancement privé d'un montant équivalent)

Objectifs :

- Renforcer le financement en fonds propres et la capitalisation des TPE/PME ;
- Réduire les risques grâce au cofinancement privé ;

Effets attendus :

- Développement et sécurisation de nouveaux projets de TPE du territoire

Cibles:

- Toutes entreprises (moins de 50 salariés, max 10 M € CA) ;
- Tout secteur, tout stade de vie ;
- Entreprises concourant à la réalisation des objectifs fixés par les accords de Paris.

Région SUD Investissement, Capital Investissement

**La Région, par le biais d'une société dont elle est seule actionnaire, investit dans les PME
(Gestionnaire Turenne Capital)**

Objet : Prise de participation au sein des PME (Co financement privé nécessaire)

→ Investissement de 200 000€ à 2M€

Objectifs :

- Renforcer le financement en fonds propres et la capitalisation des PME ;
- Sécuriser les investissements régionaux et capter les investissements nationaux ;
- Favoriser l'émergence de projets d'entreprises.

Effet attendu pour les PME :

- Développement de nouveaux projets de PME du territoire, en lien avec le Plan Climat ;
- Soutenir la création d'emplois, accélérer la croissance des PME, stimuler l'innovation.

Cibles : PME, amorçage, création (innovation), développement (innovation, industrie et service.)



27 M € Région
27 M € FEDER

130 M €
d'investissements

95 entreprises à
5 ans

Région SUD attractivité & défensif

Pour l'implantation et l'ancrage d'entreprises sur le territoire

Objet : Subvention (100 K € à 500 K €) Avance remboursable (500 K € à 1 M €)

→ Intervention modulable (taille de l'entreprise, périmètre du projet, nombre d'emplois créés ou maintenus, le régime d'aide existant) ;

→ Pour les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles mais présentant des perspectives sérieuses de développement (subvention 200 K € max ou A/R 350 K € max).

Objectifs :

- Développer l'attractivité du territoire en favorisant l'implantation d'entreprises à fort potentiel ;
- Accompagner des projets significatifs de développement ;
- Préserver l'emploi, accompagner les entreprises rencontrant des difficultés conjoncturelles.

Effet attendu pour les PME :

- Développer l'activité (accroissement du CA, création d'emplois, capacité d'innovation)
- Conforter la place dans l'écosystème;
- Accompagner les entreprises en difficultés conjoncturelles à passer un cap difficile;

Cibles : TPE, PME, entreprises de taille intermédiaire, grands groupes (selon régime d'aides).

Projets Structurants Pour la Compétitivité – Régions

Aides aux projets collaboratifs de R&D

Objet :

Intervention maximum de 250 000 € pour les entreprises, les partenaires académiques et les laboratoires

Objectifs :

- Créer une valeur ajoutée et plus d'emploi.
- Soutenir l'innovation.
- Participer à la structuration durable des filières présentes sur le territoire régional.

Effet attendu pour les PME :

- Favoriser la collaboration entre grandes entreprises, petites et moyennes entreprises et laboratoires académiques
- Structurer les filières industrielles existantes ou émergentes

Cibles : toutes les entreprises (TPE, PME, ETI, Grandes Entreprises) et les partenaires académiques selon le cadre national validé, dont le siège social ou l'établissement porte leur projet en Région Sud. Le projet doit révéler d'une filières stratégiques. L'inscription dans le plan climat et plan santé est un plus. Les projets validés et labellisés par les pôles permettent un taux d'accompagnement différenciés et plus favorable.

Région SUD Innovation - Projet d'innovation en Provence-Alpes-Côte d'Azur - PIA 3

La Région et l'État financent les études de faisabilité d'entreprises innovantes ou le développement industriel de l'entreprise

Objet :

- Volet faisabilité : subvention de 100 K € à 200 K € (50 % des dépenses éligibles, projet de 12 mois)
- Volet industrialisation : AR de 100 K € à 500 K € (50 % des dépenses éligibles, projet de 24 mois)

Maturité
technologique



Objectifs :

- Encourager l'émergence de projets innovants sur le territoire ;
- Permettre le développement à grande échelle de projets d'entreprises innovantes.

Effet attendu pour les PME :

- Validation et développement de nouveaux produits, de services innovants, etc. ;
- Atteinte de nouveaux marchés ;
- Création de valeur ajoutée et d'emplois pérennes.

Cibles : PME innovantes



32,5 M € Région
32,5 M € Etat

300 entreprises à
5 ans

Région SUD Innovation - Fonds d'amorçage

Financement des entreprises en rupture technologique (SOFIMAC)

Objet : Prise de participation au capital des petites entreprises innovantes

→ Investissement jusqu'à 3 M € ;

→ Soutien à l'innovation et à l'essaimage.

(Co investissement privé recherché)

Objectifs :

- Favoriser le transfert de technologie vers les entreprises ;
- Encourager l'essaimage et la création d'entreprises très innovantes ;
- Créer un vivier d'entreprises très innovantes, issues des filières stratégiques du territoire ;

Effet attendu pour les PME : développement de projets / produits innovants

- Accélérer les projets d'innovation à forte valeur ajoutée ;
- Favoriser la création d'entreprises à très fort potentiel de croissance et d'emplois qualifiés ;
- Maintien de centres R&D en Région.

Cibles : Petites entreprises en rupture.

Région Sud Petites Entreprises - Fonds TTPE (Initiative Provence-Alpes-Côte d'Azur)

La Région soutient les très petites entreprises notamment les entreprises artisanales et de proximité

Objet :

→ 10 K € forfait (nécessité d'un co investissement privé prêt bancaire uniquement)

Objectifs :

- Aider les TPE artisanales et de proximité à financer les investissements immatériels, les travaux d'aménagement à faible valeur de gage ainsi que l'accroissement du besoin en fonds de roulement (BFR) dans le cadre de leur développement ou de leur rebond.

Effet attendu pour les PME :

→ Développement ou consolidation de projets des très petites entreprises et financement notamment du BFR

- Soutien aux TPE et à l'économie de proximité ;
- Création ou maintien d'emplois qualifiés ;
- Maintien d'emploi en zone rurale, d'arrière pays et revitalisation des centres villes

Cibles : Prêt pour les très petites entreprises (moins de 10 salariés + 3 ans d'existence et au moins 2 bilans clôturés) en croissance ou rebond.

Pour en savoir plus : <https://ttpe.initiative-sud.com/>

Contrat pour l'Emploi & le Développement Responsable des Entreprises

Objectifs :

Accompagner et soutenir dans la durée des entreprises en développement, créatrices d'emplois qui s'engagent dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises ambitieuse et s'impliquent dans la transition écologique.

Modalités:

- Accompagnement par un expert RSE et transition écologique à l'élaboration d'un plan d'actions
- Subvention régionale modulable entre 15 000 €, 30 000 € ou 45 000 €
- Animation collective et offre de parrainage

Effet attendu pour les PME :

- Création d'emplois
- Favoriser la structuration des entreprises en croissance à travers la RSE
- Accélérer la transition écologique des entreprises de la Région
- Encourager les dynamiques de coopération inter-entreprises
- Favoriser la valorisation et les échanges de bonnes pratiques en matière d'économie circulaire

<https://entreprises.maregionsud.fr/fr/quelles-solutions-pour-mon-projet/entreprendre-autrement-avec-cedre/>

Dépôt du dossier le 9 janvier 2020

Actions régionales pour le développement d'activités nouvelles : « Un projet, un stagiaire, un emploi »

Objet :

- Accompagner des petites entreprises dans leur projet de développement ;
- Intégrer dans l'entreprise et former un pilote de projet pendant une durée de 6 mois ;
- Reste à charge : 5 500 € pour l'entreprise. Cofinancement de la formation et de la rémunération du stagiaire de la formation professionnelle

Objectifs :

- Favoriser l'émergence de nouveaux projets (nouveau produit/service, nouveau marché) ;
- Contribuer à une meilleure structuration de l'entreprise ou à la délégation de compétence;
- Pérenniser un emploi qualifié à l'issue du dispositif.

Effet attendu pour les PME :

- Développement d'activités nouvelles par l'entreprise qui accueille le stagiaire ;
- Contenu de formation construit autour du projet de l'entreprise

Cibles :

- TPE/PME/PMI/Association (- 50 salariés, + d'1 an d'existence, pas de groupe) ;
- Demandeurs d'emploi, jeunes diplômés souhaitant mettre leurs compétences en pratique dans la conduite d'un projet d'entreprise ou associatif.

<http://www.cnam-paca.fr/ardan>

Région Sud Petites Entreprises - Plateforme d'Initiative Locale

Doter les jeunes entreprises de fonds/capitaux nécessaires à la réussite

Objet : Octroi de prêts pour les entreprises en création ou en croissance à taux zéro

- 15 000 € max, pour la création,
- 30 000 € max, pour la reprise ou la croissance
- Suivi de l'entreprise sur la durée du prêt

Objectifs :

- Renforcer ses fonds propres au démarrage de l'activité ou dans le cadre de sa croissance ;
- Faciliter l'accès à un financement bancaire complémentaire ;
- Création ou maintien d'emploi(s).

Effet attendu pour les PME :

- Soutien dans le cadre de création ou de maintien d'emploi(s)

Cible : Tout type d'entreprise dont le besoin de financement global se situe entre 15 000 € et 500 000 €

Pour en savoir plus : <http://www.initiative-sud.com/les-22-plateformes.html>



13 M €, dont
6,5 M€
d'abondement

10 000
entreprises sur
5 ans

3500 prêts
d'ici 2020

Région Sud Petites Entreprises - Artisanat

Développer et structurer des entreprises artisanales et commerciales

Objet : opérations collectives avec une subvention à l'issue de l'accompagnement

- Parcours thématique avec formation et accompagnement par des consultants ;
- max 3000 € (ACO) à max 9150 € (AMI) de subvention

Objectifs :

- Soutien aux petites entreprises et à l'économie de proximité ;
- Création d'emplois.

Effet attendu pour les PME :

- Croissance du chiffre d'affaires, des effectifs, de la valeur ajoutée et des fonds propres
- Aide à l'investissement
- Aide à la commercialisation

Cible : TPE inscrites au registre des métiers ou du commerce (RM, RCS) de plus de 3 ans d'ancienneté

Site internet : <http://www.cmar-paca.fr/trouver-un-point-d-accueil>

AMI : <https://www.cmar-paca.fr/booster-son-activite/05/nr-capea-action-cycle-d-amelioration-de-la-performance-des-entreprises>

ACO : <https://www.cmar-paca.fr/booster-son-activite/06/mr-appui-la-commercialisation-mr-aco>

Région Sud Entreprendre Autrement- France Active

Prêts et garanties de crédits aux entrepreneurs engagés

Objet :

→ Prêts : différents dispositifs mais généralement le prêt (contrat d'apport associatif, recours à la Société d'Investissement France Active etc.) se conclue avec un différé d'amortissement d'au moins 12 mois.

→ Garantie : la société France Active Garantie développe une garantie socle et différents compléments en fonction de public spécifique (FGIF par exemple pour les femmes, ou un autre pour les publics issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville – QPV - ou les entrepreneurs s'implantant en QPV). Les deux interventions peuvent se cumuler.

Objectifs :

Que les entreprises aient les capitaux nécessaires pour assurer leur développement ou leur restructuration, que ce soit en matière d'investissement, de fonds de roulement ou encore de structuration capitalistique.

Effet attendu pour les PME :

- L'activité de l'entreprise se développe sans souffrir de manque de capitaux ;
- Soutien aux petites entreprises et à l'économie de proximité ;
- Création d'emplois, maintien d'emplois en zone rurale et arrière-pays ;

Cible : Entreprise ayant des bonnes pratiques (RH, DD, ancrage local etc.), entreprise dite « engagée ».

Site internet : <http://www.esia.org/>



400 entreprises par an d'ici 2020

Région Sud Entreprendre Autrement- PARGEST / SOFISCOP SUD EST

Prêts et garanties de crédits aux entreprises coopératives

Objet :

- Prêts : PARGEST propose deux taux différents (dont un dit « bonifié ») en fonction des risques pris lors d'engagement financier sur de l'investissement ou des besoins de capitaux (BFR et reprise d'entreprises sous forme de SCOP notamment)
- Garantie : la société SOFISCOP Sud Est garantie les prêts bancaires à 50%.

Objectifs :

- Que les entreprises coopératives aient les capitaux nécessaires pour assurer leur développement ou leur restructuration, que ce soit en matière d'investissement, de fonds de roulement ou encore de structuration capitalistique;
- Que les salariés désireux de reprendre l'activité sous forme de SCOP puissent bénéficier des fonds nécessaires pour racheter l'entreprise et la doter d'un capital social consolidant l'activité.

Effet attendu pour les PME : L'activité de l'entreprise se développe sans souffrir de manque de capitaux ou d'investissement.

- Soutien aux entreprises coopératives;
- Création et maintien d'emplois.

Cible : Entreprises coopératives à jour de leurs cotisations au mouvement coopératif.

Site internet : <http://www.les-scop-paca.coop/la-delegation-regionale/appui-conseil-et-financier>



Environ 35
interventions
en prêt par an

Garanties en
couplage

Région Sud Petites Entreprises – ADIE

Doter les jeunes entreprises de fonds/capitaux nécessaires à la réussite

Objet : Octroi de prêts pour les entreprises en création ou développement/reliance

- Prêt d'honneur à taux zéro
- possible association avec un micro-crédit à taux fixe de 7,45 de 3 000 € à 10 000 €
- Suivi de l'entreprise sur la durée du prêt et micro-assurance

Objectifs :

- Réponse rapide et adaptée pour des entrepreneurs qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique
- Création ou maintien d'emploi(s).

Effet attendu pour les PME :

- Création d'entreprises pérennes
- Soutien dans le cadre de création ou de maintien d'emploi(s)

Cible : Tout type d'entreprise dont le besoin de financement global est inférieur à 15 000 € et sans intervention bancaire

Pour en savoir plus : <https://www.adie.org/>



750 000 €
d'abondement
Région depuis
2017

1272 prêts
d'honneur
depuis 2017

435 prêts en
2020